

MESSAGE DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU VIVRE ENSEMBLE EN PAIX

«La proclamation de la Journée du vivre ensemble en paix, une reconnaissance du rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix»

P. 5 à 7

DANS UN MESSAGE ADRESSÉ AU PRÉSIDENT DE L'ÉTAT DE PALESTINE, PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'OLP, MAHMOUD ABBAS :

Le Président Bouteflika condamne le crime abject perpétré contre les Palestiniens à Gaza

P. 3

Le Président Bouteflika inaugure la Zaouïa Belkaidia et inspecte le projet de la Grande Mosquée d'Alger



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé hier à Alger à l'inauguration du siège de la Zaouïa Belkaidia à Tixeraine et inspecté le projet de réalisation de la Grande Mosquée d'Alger à Mohammedia. Le Président Bouteflika était accompagné, dans cette visite, du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, du ministre de l'intérieur,

des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, et du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar. Au niveau de la Zaouïa Belkaidia, flambant neuf, le chef de l'Etat a été accueilli chaleureusement par des salves de barouds et des youyous. Sur place, il a assisté, aux côtés du Cheikh de la Zaouïa, Abdelatif Belkaid, à

une récitation de versets coraniques et de «madihs» religieux prononcés par les chouchoukh et étudiants de la Zaouïa. Après avoir récité la Fatiha du Saint Coran, le Président Bouteflika a prié avant d'assister à une projection vidéo qui a mis en avant les différentes étapes de réalisation de cet édifice religieux. Ce lieu de culte, érigé sur une superficie globale de 5 hectares,

compte une salle de prière d'une superficie de 1.200 m2 ornée de fragments de carreaux de faïences multicolores et de la mosaïque rappelant l'époque andalouse, éclairée par des lustres en bronze et en cristal. Cette salle, qui peut accueillir plus de 3.300 fidèles, est l'un des nombreux édifices de cette Zaouïa qui peut accueillir un total de 25.000 fidèles.

P. P 4-5

HABITAT

Les conditions de financement du logement promotionnel aidé définies par un arrêté interministériel

P. 5

ARMÉE

Gaïd Salah met l'accent sur l'«extrême importance» qu'il accorde à la formation militaire

P. 3



SANTÉ

**CANCER DU POUMON
Deux fois plus de chances de survie pour les non-fumeurs**

P. p 12-13

FOOTBALL

**COUPE DE LA CAF (2^EJ/GR. D)
GOR MAHIA-USMA,
CET APRÈS-MIDI À 17H
Les «Rouge et Noir» en conquérants à Nairobi**

P. 21

**PÉTROLE :
Le prix du panier de l'Opep se maintient à plus de 74 dollars**

P. 8

**RAMADHAN :
La Protection civile appelle les citoyens à un «maximum de prudence»**

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a appelé hier les citoyens à un «maximum de prudence» durant le mois de Ramadhan notamment en matière de respect du code de la route et des règles de consommation, de précise un communiqué de cette institution.

P. 24

CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Conférence historique à l'occasion de la Journée de l'étudiant

A l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'étudiant, le Forum de la Sûreté nationale, abrite ce matin à partir de 10h, à l'Ecole supérieure de police Ali-Toussi de Châteauneuf, une conférence historique

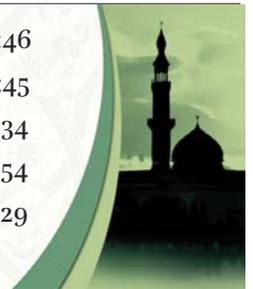
animée par M. Bedida Lazhar professeur à l'université d'Alger. La rencontre se déroulera en présence de personnalités historiques, de représentants de la société civile, des médias et des cadres de la Sûreté nationale.



Horaire des prières

Mercredi 30 Chaâbane 1439

Fajr	03:46
Dohr	12:45
Asr	16:34
Maghreb	19:54
Isha	21:29



JEUNESSE ET SPORTS

Manifestations sportives et artistiques à l'occasion de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix



Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, présidera cet après-midi à partir de 17h au théâtre de verdure de l'Esplanade des Sablottes, l'ouverture d'une grande manifestation regroupant de nombreuses activités sportives, artistiques et de jeunesse. L'événement, organisé par le ministère de la Jeunesse et des Sports et auquel prennent part les DJS d'Alger, de Tipaza, de Blida, de Boumerdes et de Tizi Ouzou verra notamment la participation d'une chorale de 200 enfants, la plantation d'un olivier de la paix ainsi qu'un dîner offert pour les 3000 participants et invités.

Dans le cadre de la mise en œuvre et le suivi du programme du gouvernement et dans le cadre des préparatifs pour le mois de Ramadan, le ministre du Commerce, M. Saïd Djellab, effectuera aujourd'hui, une visite de

COMMERCE

Djellab à Blida



travail et d'inspection dans la wilaya de Blida. Au cours de cette visite, le ministre inspectera le marché de gros de fruits et légumes de Boufarik, le marché de proximité du centre-ville et celui de Ouled Yaïch.

COPEAM

La Radio algérienne réélue à la tête de la commission «égalité des genres»

La Radio algérienne vient d'être réélue pour un second mandat à la tête de la commission «égalité des genres» de la conférence pérennante de l'audiovisuel de la méditerranée (COPEAM), lors de sa 25e conférence annuelle tenue le 12 mai à Palma de Mallorca (Espagne). La représentante et assistante du DG de la radio algérienne en charge de la coopération et des relations internationales, Mme Lalia Behidj, a été réélue pour un second mandat à la tête du comité de direction de cette commission ainsi que les présidents des différentes commissions de la COPEAM.



VENDREDI AU CENTRE CULTUREL AÏSSA-MESSAOUDI Finale du concours «inter-lycées»

La Chaîne 1, organise vendredi 18 mai à partir de 20 à l'auditorium du Centre culturel Aïssa Messaoudi, la finale de la 3e édition du concours «inter-lycées» qui regroupera la sélection de l'école des cadets de la nation de Sétif et celle des lycées de la wilaya de Skikda.



Météo



	Max	Min
Alger	22°	14°
Oran	23°	16°
Annaba	19°	13°
Béjaïa	22°	14°
Tamanrasset	34°	19°

LE 29 MAI À LA SALLE IBN ZEYDOUN Concert de l'Orchestre de Piazza Vittorio

En collaboration avec l'Ambassade d'Italie et l'Institut Culturel Italien d'Alger, l'Office Riadh El Feth (OREF), organise mardi 29 mai à partir de 22h30 à la salle Ibn Zeydoun, un concert de musique de l'Orchestre de Piazza Vittorio. L'entrée au concert est sur invitation à retirer à l'Institut.

SPONSOR DU CLUB DEPUIS 2015 Ooredoo honore les joueurs et le staff de l'USM Bel-Abbès



Ooredoo, Sponsor Officiel de l'Union Sportive Medinat Bel Abbès (USMBA), a organisé, hier au niveau de son siège sis à Ouled Fayet (Alger), une réception en l'honneur des joueurs et du staff technique et administratif de l'USMBA, suite au sacre remporté cette saison. La cérémonie s'est déroulée en présence de l'ensemble des joueurs et du staff technique et administratif du club, de l'encadrement supérieur de Ooredoo et des représentants des médias nationaux. Dans son message lu par M. Ramdane Djezairi, Directeur Opérationnel des Relations Publiques et Médias, le Directeur Commercial Exécutif de Ooredoo, M. Jose Nazario a renouvelé ses chaleureuses félicitations aux joueurs du club de la Mekerra pour cette consécration, la deuxième de l'histoire de l'équipe, en rappelant à cette occasion, l'accompagnement de Ooredoo de l'USMBA tout au long de son parcours avec notamment une campagne de communication et d'encouragement, d'appel au fair-play et de félicitations, après leur consécration, à travers les médias nationaux. Lors de cette cérémonie, Ooredoo a remis au Président de l'USMBA une récompense financière en guise d'encouragements pour tous les efforts consentis durant cette compétition. Des cadeaux ont été également offerts aux joueurs en reconnaissance à leur contribution à cette victoire du club Bel Abbésien.

ALGÉRIE TÉLÉCOM Nouveaux horaires d'ouverture des agences commerciales pendant le Ramadhan



Algérie Télécom a communiqué hier les horaires d'ouverture de ses agences commerciales pendant le mois sacré de Ramadhan sur tout le territoire national. Dans les wilayas du nord du pays, les agences commerciales d'Algérie Télécom seront ouvertes du samedi au jeudi de 9h00 à 18h00 et de 22h00 à 00h30, a précisé l'entreprise publique dans un communiqué. Quant aux wilayas du sud, les agences commerciales seront ouvertes du samedi au jeudi, de 8h00 à 17h00 et de 22h00 à 00h30. Pour plus d'informations concernant les agences commerciales assurant le service de nuit, Algérie Télécom a invité les citoyens à contacter le service client en composant le 12 ou à consulter son site Internet: www.algerietelecom.dz.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL Les finalistes à l'honneur au siège de Mobilis



Les deux clubs champions finalistes de la prestigieuse coupe d'Algérie de football (l'USMBA & la JSK), ont été à l'honneur au siège de Mobilis, lundi, pour une cérémonie, présidée par le président directeur général de Mobilis, M. Sid Ahmed Zaidi. Ainsi, les présidents des deux clubs, étaient les hôtes de l'opérateur pour partager cette consécration avec la grande famille de Mobilis, qui a vu la remise de récompenses financières aux deux clubs. Une occasion pour féliciter encore une fois et saluer la détermination dont ont fait preuve les joueurs et le staff technique des clubs finalistes pour arracher le podium d'une saison très disputée.

DANS UN MESSAGE ADRESSÉ AU PRÉSIDENT DE L'ETAT DE PALESTINE, PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'OLP, MAHMOUD ABBAS :

Le Président Bouteflika condamne le crime abject perpétré contre les Palestiniens à Gaza

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a condamné «le crime abject» perpétré par les forces d'occupation israéliennes contre des civils palestiniens près de la frontière de la bande de Ghaza, réitérant la position «constante» de l'Algérie au côté du peuple palestinien.

«C'est avec une profonde tristesse et indignation que j'ai appris que plus de 50 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 1700 autres ont été blessés sous les balles des forces d'occupation israéliennes, lors d'affrontements sanglants à la frontière de la Bande de Ghaza, où l'occupation israélienne continue à sévir contre les civils palestiniens, faisant fi des lois, chartes et conventions internationales des droits de l'Homme et du droit international humanitaire», a affirmé le président Bouteflika dans un message adressé au président de l'Etat de Palestine, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Mahmoud Abbas.

«Suite à ce crime ignoble qui a endeuillé les Musulmans et le monde entier et que nous condamnons vigoureusement, je vous réitère le soutien de l'Algérie et sa solidarité avec vous en cette dure épreuve ainsi que son appui au peuple palestinien



frère dans sa lutte contre la barbarie israélienne», a poursuivi le chef de l'Etat, déplorant «la dégradation de la situation en raison de l'obstination israélienne et son désengagement du processus de paix, bravant la communauté internationale».

«Je vous réitère la position ferme et constante de l'Algérie en faveur du peuple palestinien jusqu'au recouvrement de ses

droits nationaux spoliés et l'établissement de son Etat palestinien indépendant avec El Qods pour capitale sur les frontières de 1967», a-ajouté le président Bouteflika à l'adresse de son homologue palestinien.

«Je saisis cette occasion pour me recueillir à la mémoire des martyrs de la liberté et de la dignité et vous présente, ainsi qu'aux familles des martyrs, des blessés et à l'en-

semble du peuple palestinien, au nom du peuple et gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes sincères condoléances et profonde compassion et sympathie, priant Dieu, Tout puissant, de les combler de Sa Sainte Miséricorde et de les accueillir en Son Vaste Paradis», a conclu le président Bouteflika, souhaitant «un prompt rétablissement aux blessés».

ARMÉE

Gaïd Salah met l'accent sur l'«extrême importance» qu'il accorde à la formation militaire

Le Général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a mis l'accent hier à Biskra, sur l'«extrême importance» qu'il accorde à la formation militaire dans ses différentes spécialités et filières, en tant que «valeur essentielle» dans le développement de l'ANP. Au quatrième jour de sa visite à la 4e Région militaire, le Chef d'Etat-major de l'ANP a présidé, en compagnie du général-major, Chérif Abderrezak, Commandant de la 4ème Région militaire, une réunion d'orientation avec les cadres, les stagiaires et les éléments de l'école et des unités du Secteur, ainsi que les représentants des différents corps de sécurité, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Lors de cette réunion, diffusée à l'ensemble des unités de la Région via visioconférence, le Général de Corps d'Armée «a souligné l'extrême importance qu'il accorde à la formation dans ses différentes spécialités et filières, en tant que valeur essentielle dans le développement de l'ANP, basée sur une ressource humaine, possédant tous les facteurs de réussite», relève la même source. «Partant de cette optique précisément, j'insiste sur le degré de développement réalisé dans toutes les spécialités du métier militaire, et à travers toutes les composantes de nos Forces Armées, afin qu'elles soient en harmonie avec les efforts consentis, les moyens mis à disposition en termes de ressources humaines et matériels et en équipements et armements, ainsi qu'avec les objectifs ambitieux et légitimes tracés, qui visent dans leur ensemble l'acquisition de tous les éléments de la puissance militaire, conformément à la stratégie globale adoptée ces dernières années», a affirmé le vice-ministre de la Défense nationale. «Une stratégie que nous voulons rationnelle et raisonnable, en adéquation avec nos capacités propres à la concrétiser sur le terrain d'une part, et avec nos aptitudes à faire face aux divers défis possibles et éventuels, qui marquent le monde d'aujourd'hui, de l'autre», a-t-il soutenu. «Ces défis ne pourront constituer pour nous, grâce à la volonté d'Allah le Tout-Puissant, des variables incertaines, car nous avons eu une perspective avisée sur les situations pouvant survenir, et contre lesquelles nous avons engagé des moyens efficaces, fondés sur notre foi en Allah le Tout-Puissant, et je le redis encore une fois devant vous, dont l'essence est une composante humaine déterminée à rehausser au plus hauts échelons les capacités de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)», a expliqué le chef d'Etat-major de l'ANP. Pour le général de Corps d'Armée, «tel est l'objectif le plus noble, pour lequel le Haut Commandement de l'ANP œuvre, grâce à la volonté d'Allah le Tout-Puissant, et appuyé par les orientations de son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense nationale, afin de faire aboutir tous les facteurs et les éléments à même d'élever nos Forces Armées aux rangs les plus prestigieux et leur permettre d'atteindre la finalité ultime, qui n'est autre que de servir l'Algérie et préserver sa sécurité et sa stabilité». Le Général de Corps d'Armée «a rappelé, en outre, le lien solide entre le peuple algérien et son Armée, faisant ressortir les différentes images de synergie et de cohésion, exprimées par son peuple. Ce soutien dont l'impact positif motive les éléments de nos Forces Armées pour aller de l'avant en quête des rangs prestigieux qui leur reviennent et que l'Algérie mérite», souligne le communiqué. «La reconnaissance de ce progrès qualitatif, qui distingue les aptitudes au combat de notre Armée aujourd'hui, ne peut être mieux exprimée que par les sentiments fervents, profonds et spontanés, de son peuple, faisant à la fois la grande fierté des éléments de l'ANP et leur requérant plus de responsabilités», a fait valoir le chef d'Etat-major de l'ANP. «Des sentiments qui leur donnent force et détermination, les motivent toujours davantage à ne ménager aucun effort, afin de raffermir ce lien sacré entre le peuple et son Armée. Un lien qui se consolide d'année en année, et avec lequel les tenants de la sécurité, de la paix et de la quiétude continuent de préserver la digne terre de l'Algérie», a-t-il dit. «Nous savons naturellement que ce qui lie le peuple et son Armée sont les sentiments sincères, nobles et spontanés, dont le sens a été gravé à travers l'histoire, et la symbolique se manifeste à diverses occasions, à travers lesquelles se sont constituées cette union, cette affection et cette confiance mutuelle et permanente entre le peuple et son Armée», a-t-il fait observer. «Telles sont les sources de la persévérance faisant la force de l'ANP, digne héritière de l'ALN, et son arme morale déterminant, avec laquelle grandissent sa volonté et sa ferme résolution à aller de l'avant pour atteindre les rangs qui lui reviennent et que l'Algérie mérite», a indiqué le Général de Corps d'armée. A l'entame de sa visite, le Général de Corps d'Armée a inspecté le projet de réalisation d'un Centre de repos et de cure thermique à Hamam Essalihin, dans la wilaya de Biskra, et dont la pierre angulaire a été posée le 25 octobre 2017. «Il s'est également enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation de cet important projet social et a instruit la structure chargée de sa réalisation d'accélérer sa concrétisation dans les délais impartis». A l'Ecole Supérieure des Troupes Spéciales à Biskra et dans le contexte de la concrétisation du programme annuel de formation et de préparation au combat, le Général de Corps d'Armée «a suivi le déroulement d'un exercice exécuté par les élèves de l'Ecole intitulé : un détachement des troupes spéciales lors d'une opération d'assaut et de destruction d'un poste de commandement d'une unité ennemie et la capture de son chef». «L'exercice a été marqué par la rapidité d'exécution de ce genre d'actions de combat, qui exigent une haute précision et un grand professionnalisme confirmant le haut niveau atteint en matières de formation et d'instruction dispensées aux élèves et stagiaires par cette prestigieuse école, et ce, dans le but d'optimiser les capacités, les potentiels et la disponibilité des éléments des troupes spéciales afin d'accomplir les différentes missions, de jour comme de nuit, et dans toutes les conditions et circonstances». «Les stagiaires et les personnels de l'Ecole Supérieure des Troupes Spéciales, ainsi que les éléments des unités de la Région ont exprimé, dans leurs interventions, leur foi en la noblesse des missions qu'ils accomplissent au service de leur Patrie et leur peuple», ajoute la même source.

APS

HABITAT

Les conditions de financement du logement promotionnel aidé définies par un arrêté interministériel

Les conditions et modalités financières ainsi que les mécanismes de financement de la réalisation du logement promotionnel aidé (LPA) ont été définies par un arrêté interministériel publié au *Journal officiel* n° 23. Ainsi, le LPA doit être réalisé par un promoteur immobilier remplissant les conditions édictées par la loi du 17 février 2011 fixant les règles régissant l'activité de promotion immobilière. Selon ce nouvel arrêté interministériel, la Caisse nationale du logement (CNL) est chargée de centraliser à son niveau, en plus des aides de l'Etat, l'ensemble des ressources de financement des projets de réalisation du logement promotionnel aidé, constituées par les apports des bénéficiaires et, éventuellement, des crédits immobiliers

ou autres ressources financières. Le LPA est cédé sur la base d'un contrat de vente sur plan conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Concernant le prix de cession du LPA (en toutes taxes comprises et en hors charges financières), il est fixé en fonctions de la typologie du logement et de la zone. Ainsi, pour les communes relevant des wilayas d'Alger, d'Oran, d'Annaba et de Constantine, le prix du LPA (en logement collectif) est de 2,5 millions DA pour le F2, de 3,5 millions DA pour le F3 et de 4,4 millions DA pour le F4.

Concernant les communes relevant des Hauts-Plateaux et des chefs-lieux des wilayas du sud, le prix du LPA (en logement collectif ou semi-collectif) est de 2,2 millions DA pour

le F2, de 3,1 millions DA pour le F3 et de 3,9 millions DA pour le F4. En ce qui concerne les autres communes relevant des wilayas du sud, le prix du LPA (logements individuels avec cour et terrasse accessible en clos et couvert) est fixé à 2,6 millions DA.

Pour le reste des communes du territoire national, le prix du LPA (logements collectifs) est de 2,3 millions DA pour un F2, de 3,3 millions DA pour un F3 et de 4,1 millions DA pour un F4.

A titre transitoire, les projets de logements promotionnels aidés lancés avant la signature du présent arrêté (signé le 14 mars 2018) demeurent régis par les dispositions qui leur étaient applicables avant la publication du présent arrêté au *Journal officiel*.

GRANDE MOSQUÉE D'ALGER: Un chef-d'œuvre architectural et un monument religieux et culturel

La Grande mosquée d'Alger, considérée comme la plus grande en Afrique et la troisième dans le monde après celles de la Mecque (Masdjid El-Haram) et de Médine (Masdjid Al-Nabawi) et dotée du plus haut minaret au monde, constitue un chef-d'œuvre architectural, un monument religieux et un édifice culturel, dont la livraison est prévue pour fin 2018.

Djamaa El Djazair, qui a fait mardi l'objet d'une visite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour s'enquérir de l'avancement des travaux, est en cours de réalisation au niveau de la commune de Mohammadia au cœur de la baie d'Alger, et s'étend sur un terrain de 27,75 hectares.

Dans la partie Est de la salle de prière de 20.000 m², pouvant accueillir 120.000 fidèles avec son immense esplanade, se trouve un imposant mihrab, orienté vers la Qibla, qui sera réalisé en marbre, zellige et plâtre peint de multiples couleurs et d'une finition brillante avec une touche rustique.

A proximité du mihrab (utilisé par l'imam pour diriger les prières) se trouve le minbar, une sorte d'escalabeau en bois de cèdre, d'une splendide sculpture, utilisé par l'imam pour les prêches.

Cette grande salle comporte 618 colonnes octogonales, décorées de marbre avec des veines d'un blanc éclatant, servant de pilier à l'édifice, qui, malgré ses grandes dimensions, est aéré et très lumineux.

Six (6) kilomètres d'écritures calligraphiques, dont certaines seront gravées sur du marbre et de la pierre avec un système de laser, décoreront la salle de prière ainsi que les différents autres édifices de la mosquée d'Alger.

Le toit de la salle de prière, qui s'élève à une hauteur de 45 mètres, supporte, quant à lui, une immense coupole d'un diamètre de 50 mètres culminant à une hauteur de 70 mètres.

Non loin de cette coupole, vue de l'extérieur, est érigé le plus haut minaret jamais réalisé dans le monde.

Un minaret de 43 étages desservis par des ascenseurs panoramiques

D'une hauteur de 265 mètres, le minaret comporte 43 étages desservis par des ascenseurs panoramiques.

Chaque étage est doté d'un espace fonctionnel dont une aire d'entrée spacieuse, avec un grand foyer, prévu au pied du minaret, un musée, un centre de recherche pour l'art et l'histoire islamiques, ainsi que des bibliothèques.

Le minaret abrite aussi dans ses différents niveaux un espace pouvant accueillir des expositions, un musée d'art et d'histoire de l'islam, une plateforme d'observation de la baie d'Alger et ses environs ainsi qu'un commerce et un restaurant.

La Grande mosquée d'Alger abrite aussi une école du Coran «Dar El Qoran» d'une capacité d'accueil de 300 places, dédiée aux étudiants post-gradués algériens et étrangers en sciences islamiques et sciences humaines.

L'école comprend notamment des salles de cours, une salle multimédia et une salle de conférence ainsi qu'un internat et des bureaux administratifs.

La mosquée est dotée aussi d'autres édifices tels qu'un centre culturel, d'une capacité d'accueil de 3.000 places.

Ce centre comprend un hall d'exposition, une bibliothèque d'un (1) million de livres, une médiathèque, une vidéo-thèque, une filmothèque, deux amphithéâtres, un amphithéâtre de 500 places avec salle de projection, une salle de travail d'une capacité d'accueil de 30 à 50 personnes, des espaces de projection, des ateliers d'art, un pôle informatique, un espace administration pour la gestion du centre culturel et une cafétéria.

La mosquée compte également une autre bibliothèque de 3.500 places, un institut islamique, un amphithéâtre, plusieurs salles de séminaires et un musée d'arts et d'histoire islamiques.

Elle possède aussi un parking de 4.000 véhicules construit sur deux niveaux au sous-sol d'une grande esplanade bordée de nombreux jardins (comportant plus de 700 variétés d'arbres, d'arbustes et de plantes) et de bassins et plans d'eau autour desquels se trouvent un hôtel de 300 chambres, des restaurants, un centre commercial et un parc de loisirs.

Le projet de Djamaa El Djazair se veut un pôle attractif à caractère religieux, culturel et scientifique conjuguant authenticité et modernité à travers son style architectural particulier.

Il sera également un lieu emblématique incarnant les véritables valeurs de l'Islam contre toute forme d'extrémisme.

La première pierre de ce projet d'envergure a été posée par le président Bouteflika le 31 octobre 2011 et sa livraison est prévue pour fin 2018.

Le projet de réalisation de la Grande mosquée d'Alger a été confié à l'Entreprise chinoise réalisation China State Construction Engineering Corporation (CSCEC).

La réalisation des gros œuvres de Grande mosquée d'Alger est quasiment achevée, alors que les travaux d'aménagement intérieur au niveau de la salle de prière, le minaret et la cour ont débuté (revêtement, décoration, plâtre, marbre et dalle de sol).

Le ministère des Affaires religieuses et des wakfs a déjà entamé la formation du staff religieux chargé de l'encadrement de la mosquée qui représentera la vitrine de la capitale et, globalement, du pays.

APS

Le Président Bouteflika inaugure la Zaouïa Belkaidia et inspecte le projet de la Grande Mosquée d'Alger

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé hier à Alger à l'inauguration du siège de la Zaouïa Belkaidia à Tixeraine et inspecté le projet de réalisation de la Grande Mosquée d'Alger à Mohammadia.



Le Président Bouteflika était accompagné, dans cette visite, du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, et du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar.

Au niveau de la Zaouïa Belkaidia, flamboyant neuf, le chef de l'Etat a été accueilli chaleureusement par des salves de baroufs et des youyous.

Sur place, il a assisté, aux côtés du Cheikh de la Zaouïa, Abdelatif Belkaid, à une récitation de versets coraniques et de «madihs» religieux prononcés par les chouyoukh et étudiants

de la Zaouïa. Après avoir récité la Fatiha du Saint Coran, le Président Bouteflika a prié avant d'assister à une projection vidéo qui a mis en avant les différentes étapes de réalisation de cet édifice religieux.

Ce lieu de culte, érigé sur une superficie globale de 5 hectares, compte une salle de prière d'une superficie de 1.200 m² ornée de fragments de carreaux de faïences multicolores et de la mosaïque rappelant l'époque andalouse, éclairée par des lustres en bronze et en cristal.

Cette salle, qui peut accueillir plus de 3.300 fidèles, est l'un des nombreux édifices de cette Zaouïa qui peut accueillir un total de 25.000 fidèles.

La Zaouïa abrite aussi une école coranique de

1.200 m² d'une capacité d'accueil de plus 300 places en internat, une bibliothèque de 1.200 m² comptant plus de 500.000 manuscrits ainsi que d'autres ouvrages traitant de domaines variés.

Le chef de l'Etat s'est rendu, par la suite, à la grande mosquée d'Alger où il a effectué une visite d'inspection à ce projet dont les travaux de réalisation sont «très avancés et devront être livrés fin 2018», selon la projection vidéo présentée au président de la République.

La mosquée d'Alger, réalisée sur une superficie de 27 hectares, est considérée comme la plus grande en Afrique et la troisième dans le monde après celles de la Mecque (Masdjid Al-Haram) et de Médine (Masdjid Al-Nabawi) et

dotée du plus haut minaret au monde.

L'imposant édifice, édifié au cœur de la baie d'Alger, compte une immense salle de prière d'une superficie de 20.000 m², entourée d'innombrables colonnades en marbre, un minaret haut de 267 mètres, une bibliothèque, un centre culturel, une maison du Coran, ainsi que des jardins, un parking, des blocs administratifs et des postes de protection civile et de sûreté et des espaces de restauration.

Outre la salle de prière d'une capacité d'accueil de 120.000 fidèles, cette mosquée comptera un musée d'arts et d'histoire islamiques ainsi qu'un centre d'études sur l'histoire de l'Algérie.

Le Président Bouteflika inaugure le siège de la Zaouïa Belkaidia à Alger

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé hier à Alger à l'inauguration du siège de la Zaouïa Belkaidia, située dans la localité de Tixeraine, commune de Birkhadem.

Ce lieu de culte, érigé sur une superficie globale de 5 hectares, abrite une école coranique d'une capacité d'accueil de 300 places ainsi qu'une bibliothèque de 1.200

m². Le projet compte également un centre de formation professionnelle qui permettra aux étudiants d'obtenir, outre leurs titres en éducation islamique, des diplômes pour pouvoir exercer plus tard d'autres métiers en cas de choix d'une autre formation autre qu'imam.

Les «Dourous El-Mohammadia», organisées

chaque Ramadhan en collaboration avec la wilaya d'Oran, au siège national de la Zaouïa de la Tariqa Belkaidia de Sidi Maârouf, se tiendront cette année à la Zaouïa de Tixeraine.

Le chef de l'Etat se rendra par la suite à la Grande Mosquée d'Alger où il effectuera une visite d'inspection à ce projet dont les travaux de réalisation sont très avancés.

Le Président Bouteflika inspecte les travaux d'avancement de la Grande Mosquée d'Alger

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika a effectué, hier à Alger, une visite d'inspection à la Grande Mosquée d'Alger dans la commune de Mohammadia pour s'enquérir de l'avancement des travaux de cet édifice religieux, scientifique et culturel. Réalisée sur une superficie de 27 hectares, la Grande mosquée d'Alger compte une

salle de prière d'une superficie de 20.000 m², un minaret long de 267 M, une bibliothèque, un centre culturel, une maison du Coran, ainsi que des jardins, un parking, des blocs administratifs et des postes de protection civile et de sûreté et des espaces de restauration. Outre la salle de prière d'une capacité d'accueil de 120.000 fidèles, cette mosquée

comptera un musée d'arts et d'histoire islamiques ainsi qu'un centre d'études sur l'histoire de l'Algérie.

Lancée début 2012, la réalisation de la Grande mosquée d'Alger, confiée à l'Entreprise chinoise «CSCEC», est à un stade très avancé et sera livrée fin 2018. La Grande Mosquée d'Alger est la plus grande mosquée d'Afrique et la trois-

sième plus grande au monde après Masdjid Al-Haram de la Mecque et Masdjid Al-Nabawi de Médine. Auparavant, le Président Bouteflika, a procédé à l'inauguration du siège de la Zaouïa Belkaidia, située dans la localité de Tixeraine, commune de Birkhadem.

Structure de la Grande Mosquée d'Alger



La superficie globale des biens immobiliers servant d'emprise à la réalisation de la Grande Mosquée d'Alger, qui a fait l'objet hier d'une visite d'inspection par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est de 27,75 hectares situés sur le territoire de la commune de Mohammadia (wilaya d'Alger).

Ce projet comprend les structures suivantes:

- La salle de prière: Superficie couverte de 20.000 m2 avec un espace réservé aux femmes. Elle est aussi dotée d'un espace imam localisé à l'opposé de l'accès principal de la mosquée et composé de:

- ▶ Salle de réception des personnalités
- ▶ Salon d'honneur
- ▶ Bureau de l'imam (El Maksoura)
- ▶ Mihrab (indique la direction de la Mecque)
- ▶ Minbar (chaire à prêcher)

- La coupole: Diamètre de 50 mètres (m), culmine à une hauteur de 70 m en couronnant la salle de prières.

- L'esplanade: Superficie de 20.000 m2 qui servira aussi d'extension de la salle de prière. Elle comprend:

- ▶ Salles d'ablution pour les hommes et pour les femmes
- ▶ Salle de lecture
- ▶ Salle polyvalente avec accès indépendants

- Le minaret: Hauteur de 265 m. Cet édifice, ouvert au public, abritera, entre autres, dans ses 43 niveaux:

- ▶ Un espace d'accueil pouvant aussi recevoir des expositions
- ▶ Un musée d'art et d'histoire de l'islam repartit sur 15 niveaux
- ▶ Un centre de recherche sur l'Histoire de l'Algérie
- ▶ Une plateforme d'observation de la baie d'Alger et ses environs
- ▶ Commerces de première nécessité et restaurant

- Dar El Coran: Une grande école pouvant accueillir jusqu'à 300 étudiants post-gradués en sciences islamiques et humaines et comprenant:

- ▶ Salles de cours
- ▶ Salle multimédia
- ▶ Salle de conférence
- ▶ Internat
- ▶ Annexes (bureaux d'administration et de gestion)

- Le centre culturel: Superficie de 8.000 m2 comprenant:

- ▶ Un hall d'exposition
- ▶ Bibliothèque
- ▶ Médiathèque
- ▶ Vidéothèque
- ▶ Filmothèque
- ▶ Amphithéâtres
- ▶ Ateliers d'art
- ▶ Pôle informatique
- ▶ Cafeteria
- ▶ Espace administration pour la gestion du centre culturel

- Le parking de stationnement d'une capacité de 4.000 à 6.000 places

- L'accès avec un espace vert aménagé sur une superficie 2.000 m2

- Les jardins et parcs de détente sur une superficie de 1.000 m2

- Restaurants et cafeterias

- Ateliers et commerces d'artisanat

- La centrale technique

- Le siège de l'administration

- Les logements de fonction

- Le poste avancé de la protection civile

- Le bâtiment de sécurité

- Les voies d'accès.

APS

Message du Président Bouteflika à l'occasion de la Journée internationale du vivre ensemble en paix (texte intégral)

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé hier un message à l'occasion de la Journée internationale du vivre ensemble en paix, célébrée le 16 mai, dont voici le texte intégral: «Chères citoyennes, Chers citoyens, Aujourd'hui l'Algérie, à l'unisson avec le reste du monde, célèbre, pour la première fois, la Journée Internationale du vivre ensemble en paix».

Dans notre pays, cette célébration prend une dimension toute particulière pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, c'est parce que l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé le 8 décembre dernier cette journée du vivre ensemble en paix, grâce à l'initiative de l'Association Internationale Soufie Alawiya, l'ONG présidée par Cheikh Khaled Ben Tounès, avec le soutien de son pays l'Algérie.

Cette proclamation traduit la reconnaissance, par la communauté internationale, des efforts consentis patiemment et avec succès par notre pays en faveur de la promotion de la culture de la paix, du dialogue, du respect mutuel et de la tolérance entre ses propres citoyens.

En second lieu, cette initiative est portée par des valeurs morales, culturelles, sociales et humaines auxquelles notre peuple modéré est foncièrement attaché.

Elle exprime tout autant le fort engagement de notre peuple pour que ces valeurs universelles prennent la place qui doit être la leur dans les relations entre les Nations et les peuples du monde entier.

En troisième lieu, cette proclamation représente un engagement de notre pays ainsi que la volonté de la communauté internationale à œuvrer davantage à la promotion de la culture de la paix et du dialogue tant au sein des sociétés qu'entre les Nations, ceci à un moment où les lignes de rupture et les facteurs de division se multiplient.

Face aux théoriciens de la confrontation civilisationnelle, face aux partisans des logiques de l'exclusion, face aux promoteurs de l'extrémisme et des violences multi-formes qui en découlent, dont le repli sur soi, le rejet et l'infériorisation de l'autre, la discrimination sous toutes ses formes, et malheureusement la phobie du musulman en particulier, notre pays a constamment prôné la promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures, puisant pour cela ses références dans les enseignements de notre sainte religion l'Islam, la religion qui prône la paix et la coexistence ainsi que le montrent des siècles d'histoire de l'humanité, à travers les continents.

C'est partant de ces nobles valeurs de l'Islam, religion du peuple et de l'Etat en Algérie, que notre valeureux peuple a su surmonter sa tragédie nationale marquée par un terrorisme barbare et abject que notre pays a affronté seul et

isolé grâce à la détermination souveraine de son peuple à travers son choix de la paix et de la concorde civile.

Ce choix généreux a trouvé sa source dans les valeurs de l'Islam qui appelle les hommes à se réconcilier, à unir leurs énergies et à conjuguer leurs efforts et leurs espoirs autour de la réalisation du seul objectif qui vaille la peine, celui du renforcement de l'unité nationale, de la consolidation de la cohésion de notre peuple, de la protection de notre souveraineté nationale et de la construction, ensemble dans une démarche solidaire, d'une Algérie moderne à laquelle chacune et chacun d'entre nous est fier d'appartenir.

Chères citoyennes, Chers citoyens,

C'est à ce chapitre qu'il convient d'inscrire la définition constitutionnelle, avec clarté et précision, des composantes de l'identité nationale que sont l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité et la nécessité de les soustraire aux exploitations politiques et politiciennes, la promotion de politiques économiques, sociales et culturelles mues par l'exigence d'inclusivité et de justice sociale, ainsi que des stratégies de développement du territoire guidées par une répartition équitable des chances, de la richesse nationale et de la prospérité ainsi générée.

C'est cette voie même qui constitue notre choix et qui fait que nous avons inscrit la dynamique de promotion de notre jeune démocratie en ce qu'elle contribue à ancrer dans les esprits et dans les comportements des hommes comme des institutions les valeurs intrinsèques du vivre ensemble, par le renforcement de l'Etat de droit, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

C'est à ce chapitre que s'inscrivent aussi les importantes avancées enregistrées par notre pays dans la promotion des droits et du statut de la femme au sein de notre société et du rôle déterminant qui reste le sien autant dans la protection de la cohésion sociale et nationale, que dans la transmission des valeurs fondatrices qui soudent la Nation algérienne depuis des millénaires.

C'est à ce chapitre, enfin, qu'il faut inscrire la profonde réforme du système éducatif national, dont le rôle dans la formation du citoyen enraciné dans l'histoire millénaire de son pays, ancré dans les valeurs authentiques de son peuple, du citoyen attaché au travail et au sacrifice pour préserver l'indépendance de son pays et construire son avenir prospère.

L'école algérienne est aujourd'hui appelée à essayer davantage les valeurs du vivre ensemble en paix parmi les millions d'élèves.

Chères citoyennes, Chers citoyens,

Au plan international, partant de ce même socle, et fort de la justesse de ses convictions, notre pays a joint ses

efforts à ceux d'autres pays pour que prévale entre les peuples la culture de la paix, de la solidarité, de la tolérance et du dialogue.

C'est dans cet esprit que notre pays a été parmi les tout premiers à militer pour le renforcement du dialogue des civilisations, des cultures et des religions et en faveur de la promotion de la culture de la paix, participant ainsi activement à amener la communauté internationale à affronter, de plus en plus, les fauteurs de conflits et de discorde entre les peuples.

Ainsi, l'Algérie n'a cessé, sur le plan international, de promouvoir les principes, les idéaux et les objectifs de la charte onusienne dans les relations internationales, et ce aussi bien dans le règlement des conflits politiques que dans l'instauration de relations économiques plus équilibrées.

À ce propos, notre peuple peut s'enorgueillir de l'appel précurseur de son pays, voilà cinq décennies, pour un dialogue mondial visant à fonder des relations économiques plus équitables et plus intégrées entre les pays développés et les peuples moins nantis lors d'une assemblée générale extraordinaire convoquée par l'ONU.

L'action de l'Algérie en direction de son voisinage immédiat et de l'ensemble de ses partenaires a toujours été guidée par les principes de paix, de coexistence, de coopération et de bon voisinage.

Chères citoyennes, Chers citoyens,

Au moment où le monde entier va célébrer ce 16 mai 2018, pour la première fois depuis la proclamation de ce jour «Journée Internationale du vivre ensemble en paix», notre pays tire une légitime satisfaction d'avoir initié cette action qui s'inscrit dans la durée et vise à créer pour nos générations futures, et par elles-mêmes dans un avenir proche, un monde meilleur fondé sur la tolérance, le respect mutuel dans la différence, la diversité et la solidarité.

Notre peuple devra persévérer dans la promotion de la culture de la paix et du vivre ensemble en redoublant d'effort et de constance à l'intérieur de notre pays, de manière palpable, à travers la valorisation du civisme, du travail et de l'amour de la patrie.

À travers un comportement digne, nous serons à même de défendre la véritable image de notre religion, l'Islam, et de notre patrie, sur la voie de la construction, de la prospérité et de la fidélité à nos glorieux martyrs.

En conclusion de ce message, je m'adresse aux enfants de notre peuple, où qu'ils se trouvent en Algérie ou à l'étranger, pour leur présenter mes vœux les meilleurs à l'occasion du mois sacré du Ramadan, en priant Le Tout Puissant d'agréer leur jeûne et de leur accorder santé et bien-être ainsi qu'à la nation musulmane tout entière».

JOURNÉE INTERNATIONALE DU VIVRE ENSEMBLE EN PAIX

La proclamation de la Journée du vivre ensemble en paix, une reconnaissance du rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé hier dans un message, à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale du vivre ensemble, que la proclamation de cette journée traduit une reconnaissance du rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix.

«La proclamation de cette journée traduit la reconnaissance, par la communauté internationale, des efforts consentis patiemment et avec succès par notre pays en faveur de la promotion de la culture de la paix, du dialogue, du respect mutuel et de la tolérance entre ses propres citoyens», a souligné le Chef de l'Etat dans son message.

La Journée Internationale du vivre ensemble - Le 16 mai de chaque année a été proclamée, le 8 décembre 2017 par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, à l'initiative de l'Association Internationale Soufie Alawiyya, avec le soutien de son pays l'Algérie.

En second lieu, cette initiative, a poursuivi le Président de la République, «est portée par des valeurs

morales, culturelles, sociales et humaines auxquelles notre peuple modéré est foncièrement attaché, et exprime tout autant le fort engagement de notre peuple pour que ces valeurs universelles prennent la place qui doit être la leur dans les relations entre les Nations et les peuples du monde entier». En troisième lieu, a-t-il ajouté, cette proclamation traduit l'engagement de l'Algérie et de la communauté internationale à œuvrer davantage à la promotion de la culture de la paix et du dialogue tant au sein des sociétés qu'entre les Nations, ceci à un moment où les lignes de rupture et les facteurs de division se multiplient.

L'Algérie, explicite encore le chef de l'Etat, a «constamment prôné la promotion du dialogue de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures, puisant pour cela ses références dans les enseignements de notre sainte religion l'Islam « religion qui ½ prône la paix et la coexistence ainsi que le montrent des siècles d'histoire de l'humanité, à travers les continents».

«L'unité, la cohésion et la souveraineté nationales seuls objectifs qui valent la peine»

Le seul objectif qui vaille la peine à travers la politique de la réconciliation nationale, est ½ celui du renforcement de l'unité nationale, de la consolidation de la cohésion de notre peuple, de la protection de notre souveraineté nationale et de la construction, ensemble dans une démarche solidaire, d'une Algérie moderne à laquelle chacune et chacun d'entre nous est fier d'appartenir», affirme notamment le Président

de la République. C'est dans cet esprit qu'ont été inscrits avec clarté et précision dans la Constitution, des composantes de l'identité nationale que sont l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité et la nécessité de les soustraire aux exploitations politiques et politiciennes, la promotion de politiques économiques, sociales et culturelles mues par l'exigence d'inclusivité et de justice sociale, ainsi que des stratégies de développement du territoire guidées par une répartition équitable des chances, de la richesse nationale et de la prospérité ainsi générée.

C'est sur cette voie aussi que s'inscrit, à encore souligné le président Bouteflika, la dynamique de promotion de notre jeune démocratie en ce qu'elle contribue à ancrer dans les esprits et dans les comportements des hommes comme des institutions les valeurs intrinsèques du vivre ensemble, par le renforcement de l'Etat de droit, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. De même que c'est à ce chapitre que s'inscrivent aussi les importantes avancées enregistrées par notre pays dans la promotion des droits et du statut de la femme au sein de notre société et du rôle déterminant qui reste le sien autant dans la protection de la cohésion sociale et nationale, que dans la transmission des valeurs fondatrices qui soudent la Nation algérienne depuis des millénaires, a-t-il encore expliqué. «C'est à ce chapitre, enfin, qu'il faut inscrire la profonde réforme du système éducatif national, dont le rôle dans la formation du citoyen enraciné dans l'histoire millénaire de son pays, ancré dans les valeurs authentiques de son peuple,



du citoyen attaché au travail et au sacrifice pour préserver l'indépendance de son pays et construire son avenir prospère», a relevé le Président de la République.

L'école algérienne, est à ce titre, appelée suivant les orientations du chef de l'Etat, à essaimer davantage les valeurs du vivre ensemble en paix parmi les millions d'élèves.

L'Algérie a toujours prôné une diplomatie qui promeut la culture de la paix, la solidarité et le dialogue

Le président Bouteflika a également affirmé que l'action de l'Algérie en direction de son voisinage immédiat et de l'ensemble de ses partenaires a toujours été guidée par les principes de paix, de coexistence, de coopération et de bon voisinage.

Cette philosophie a conduit l'Algérie, a-t-il expliqué, parmi les tous premiers pays, à appuyer les efforts consentis pour que prévale entre les peuples la culture de la paix, de la solidarité, de la tolérance et du dialogue. Ces principes qui s'expriment à la fois dans le règlement des

conflits politiques que dans l'instauration de relations économiques plus équilibrées, a souligné le Chef de l'Etat.

A cet égard, le Président Bouteflika a estimé que «notre peuple peut s'enorgueillir de l'appel précurseur de son pays, voilà cinq décennies, pour un dialogue mondial visant à fonder des relations économiques plus équitables et plus intégrées entre les pays développés et les peuples moins nantis lors d'une assemblée générale extraordinaire convoquée par l'ONU».

Cette première célébration dans le monde entier de la journée du vivre ensemble est «un motif légitime satisfaction de l'Algérie d'avoir initié cette action qui s'inscrit dans la durée et vise à créer pour nos générations futures, et par elles-mêmes dans un avenir proche, un monde meilleur fondé sur la tolérance, le respect mutuel dans la différence, la diversité et la solidarité», a conclu le président de la République.

L'APN célèbre mercredi la journée internationale du «vivre ensemble en paix»

L'Assemblée populaire nationale (APN) célébrera mercredi, la journée internationale du «vivre ensemble en paix», initiée par l'Algérie et adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU), lors de sa 72e session, a indiqué mardi un communiqué de l'APN. Organisée sous l'égide de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale établie à l'étranger de l'APN, la cérémonie, prévue à partir de 08h30, se déroulera en présence «des représentants du gouvernement, d'un nombre d'experts et de personnalités, outre des membres de la société civile et sera l'occasion de mettre en exergue le processus de la réconciliation nationale, initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika dans notre pays», a précisé la même source.

«Proposée par l'Algérie et adoptée par l'ONU, cette résolution se veut un moyen de mobilisation des efforts de la communauté internationale en vue de consolider davantage les valeurs de la paix, de la tolérance, de la solidarité, de l'entente et de l'entraide pour un monde meilleur. C'est une invitation à tous les pays pour renforcer la réconciliation nationale à même de garantir la paix et le développement durable».

L'Algérie, pays précurseur du «Vivre ensemble dans la paix»

L'Algérie qui a joué, juste après l'indépendance, un rôle d'acteur engagé au service des causes justes et des mouvements de libération dans le tiers-monde, continue de peser de son poids sur le chemin de la promotion de la paix et de la réconciliation sur fond du principe du «vivre ensemble dans la paix». Le vendredi 8 décembre 2017, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait, à l'initiative de l'Algérie et de l'AISA (Association internationale soufie Alawiyya), une résolution proclamant le 16 mai Journée internationale du «Vivre ensemble en paix». L'occasion de rappeler certains faits marquant l'action diplomatique anticoloniale et postcoloniale de l'Algérie, un parcours qui a pu, sans trop exagérer, redéfinir profondément l'équilibre mondial.

Dans son environnement immédiat et bien au-delà, la diplomatie algérienne a toujours privilégié la recherche de règlement «pacifique» aux crises et conflits à travers le dialogue «inclusif et la réconciliation» entre les enfants du même pays, à l'exclusion de ceux qui se sont «inscrits dans la logique du terrorisme, et ce, loin de toute ingérence étrangère». Les gouvernements successifs ont fait preuve de fidélité vis-à-vis des fondamentaux de la diplomatie révolutionnaire de l'Algérie. La tradition veut que l'action de l'Algérie, à travers toutes les périodes de l'histoire, soit le renforcement du rôle du pays et la consolidation de sa place sur la scène internationale, ce qui demeure, d'ailleurs, «un objectif constant» de la politique algérienne extérieure. L'Algérie indépendante et souveraine n'a eu de cesse de promouvoir la paix, la stabilité et la coopération dans la région du Maghreb, de la Méditerranée, la zone sahélo-saharienne, en Afrique et dans le monde arabe. Fidèle à son histoire et à ses engagements, l'Algérie demeure attachée à «l'approfondissement de ses relations amicales» avec ses

partenaires dans le monde. De même, l'Etat algérien s'est toujours tenu aux côtés des peuples encore opprimés dans leur lutte pour la satisfaction de leur droits fondamentaux. A cet égard, l'Algérie poursuivra son soutien à la lutte du peuple palestinien pour l'édification de son Etat indépendant et à la juste cause du peuple du Sahara occidental pour l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination conformément aux résolutions de la légalité internationale. Loin des modes éphémères, l'action diplomatique algérienne s'inscrit dans le registre de la durée. Dans un passé récent, l'Algérie avait abrité plusieurs rounds de négociations inter-maliennes qui ont donné lieu à l'adoption en mai-juin 2015 de l'Accord de paix et la réconciliation au Mali. En outre, croyant à la clarté et la constance de ses efforts pour le rapprochement entre les belligérants et son soutien pour la réconciliation, nombre de responsables libyens, toutes sensibilités confondues, ont été accueillis à Alger en vue de poursuivre le processus de règlement de la crise Libye, à travers «le dialogue politique inclusif» sur le chemin de la paix et de la réconciliation.

Terre de réconciliation, l'Algérie un modèle du Vivre ensemble

Au sortir de la Révolution nationale, la diplomatie algérienne a pu se faire une place sur l'échiquier international: à l'ONU après l'avoir intégré le 8 octobre 1962, dans le monde arabe et en Afrique. Alger, était révolutionnaire, panafricain, socialiste et non-aligné, ce ne fut pas pour rien que la capitale était alors appelée la Mecque des révolutionnaires. Membres de la résistance palestinienne, militants du

Congrès national africain ANC, du leader Nelson Mandela, militants de l'Amérique latine, des nationalistes congolais, angolais et namibiens,

tous y trouvaient asile et un porte voix politique nécessaire pour se faire entendre dans le monde.

L'histoire a retenu principalement la conclusion à Alger d'un accord frontalier entre l'Irak et l'Iran le 6 mars 1975 et la libération des ressortissants américains pris en otage dans leur ambassade à Téhéran, pour ne citer que ces épisodes. Au passé comme au présent, l'Algérie a toujours répondu présente à tous les peuples qui en appellent à la solidarité. Très écoutée, la diplomatie algérienne a le pouvoir de transcender les divergences qui peuvent naturellement surgir entre enfants d'un seul peuple ou dans les relations entre Etats, et ce, en mettant en avant la nécessité d'observer, en toutes circonstances, la neutralité, les principes de bon voisinage, de non ingérence dans les affaires internes des Etats et du respect de leur souveraineté nationale. La décennie noire n'a pas eu raison du génie diplomatique algérien qui a continué d'enranger nombre de succès avec l'arrivée notamment du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a pu arracher le 12 décembre 2000, un accord de paix entre l'Erythrée et l'Ethiopie. Il faut reconnaître aussi que la diplomatie algérienne doit sa gloire à la stratégie adoptée par le Front de libération nationale (FLN), qui au temps de la lutte pour l'indépendance, a pu internationaliser la cause algérienne et peser de son poids dans le concert des nations. Le prolongement de cette vision a été assuré même après le recouvrement de la souveraineté nationale, ce qui permis à la diplomatie algérienne de s'imposer grâce et ses fondamentaux et de faire de l'Algérie une terre d'accueil et de réconciliation entre les peuples. Preuve en est, nombre de conflits et crises ont connu un dénouement à la faveur de la médiation algérienne.

PÉTROLE: Le prix du panier de l'Opep se maintient à plus de 74 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi lundi à 74,22 dollars, a indiqué mardi cette Organisation sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze (14) types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie Saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela).

Vendredi, le prix du panier de référence du brut de l'Opep était de 74,42 dollars, a précisé l'Opep. D'autre part, les cours de l'or noir étaient en hausse lundi après la publication du rapport mensuel de l'Opep.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a terminé à 78,23 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,11 dollar par rapport à la clôture de vendredi et à nouveau à un plus haut depuis la fin 2014.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de juin a pris 26

cents à 70,96 dollars. Selon le rapport de l'Opep, l'Organisation, a une nouvelle fois pompé moins de brut que ne lui permet l'accord de limitation de la production conclu fin 2016 avec dix autres producteurs.

Quant à la demande, l'Opep a revu à la hausse de 25.000 barils par jour son estimation de la croissance pour cette année: la demande devrait atteindre 98,85 mbj, soit une hausse annuelle de 1,65 mbj.

Pour rappel, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses dix partenaires ont atteint en mars dernier, un niveau de de conformité record



de 149%, avec leurs engagements de réduction de la production pétrolière. Ces efforts collectifs «continuent de donner des résultats positifs», avait estimé le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC). L'Organisation et ses dix partenaires, dont la Russie, se réuniront fin juin à Vienne.

AGRICULTURE

Partenariat FAO-Alliance coopérative internationale sur l'agriculture familiale des pays en développement

L'Alliance coopérative internationale (ICA) et la FAO ont renouvelé leur partenariat visant à faire bénéficier les petits exploitants agricoles et agriculteurs familiaux des pays en développement (PED) d'un modèle économique viable, a indiqué la FAO sur son site web.

Les deux organisations ont signé un protocole d'accord qui donnera un nouvel élan à leur collaboration - formellement établie en 2013 - et permettra de créer des opportunités afin d'améliorer et d'approfondir leur partenariat stratégique.

Dans le cadre du protocole d'accord, la FAO et l'ICA produiront et assureront la pro-

motion du savoir et des bonnes pratiques, avec des exemples de la manière dont les coopératives opérant dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture peuvent être durables et inclusives.

La FAO et l'ICA soutiendront le développement des coopératives en tant que modèles économiques viables, inclusifs - avec la participation des petits producteurs et des agriculteurs familiaux - et assureront la participation des coopératives et de leurs membres au processus de consultation politique régional et mondial et soutiendront la mise en place d'un environnement propice au développement et à l'épa-

nouissement des coopératives.

Les contributions importantes apportées par les coopératives agricoles à l'objectif consistant à réduire la pauvreté et à parvenir à une certaine sécurité alimentaire sont de plus en plus évidentes à travers le monde.

Les coopératives comptent parmi les partenaires de mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) et jouent un rôle essentiel dans le renforcement des capacités des petits agriculteurs en vue d'investir de manière responsable dans l'agriculture.

La décennie des Nations Unies dédiée à l'agriculture

familiale (2019-2028) rappelle le besoin de recentrer l'attention du public sur les coopératives agricoles et sur les réseaux d'agriculteurs afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

En tant qu'entreprises autonomes gérées conjointement et dirigées par leurs membres, les coopératives sont un modèle déjà testé en mesure de soutenir les petits exploitants agricoles et les agriculteurs familiaux de manière durable afin de réaliser des économies d'échelle, d'améliorer leur accès aux marchés, aux crédits, à l'information et aux autres ressources, tout en améliorant leur bien-être.

CLIMATISEURS: La demande mondiale d'énergie devrait tripler d'ici à 2050

La demande mondiale d'énergie des climatiseurs devrait tripler d'ici à 2050 ce qui équivaudra à la demande en électricité actuelle de la Chine, a indiqué un rapport de l'Agence internationale de l'énergie, mettant en garde la généralisation de la climatisation.

«La demande mondiale d'énergie des climatiseurs devrait tripler d'ici 2050, ce qui nécessite une nouvelle capacité d'électricité équivalant à la capacité d'électricité combinée des Etats-Unis, de l'UE et du Japon aujourd'hui», a estimé le rapport.

«L'avenir du refroidissement» qui indique que le stock mondial de climatiseurs dans les bâtiments atteindra 5,6 milliards d'ici à 2050, contre 1,6 milliard aujourd'hui.

Ce qui équivaut à 10 nouveaux climatiseurs vendus à chaque seconde pour les 30 prochaines années, soutient le rapport, précisant que les climatiseurs et les ventilateurs représentent près de 20 % de l'électricité totale consommée dans les bâtiments à l'heure actuelle.

La consommation est concentrée, a-t-on ajouté, aux Etats-Unis, au Japon et de plus en plus en Chine, soulignant qu'elle devrait progresser «fortement» avec le développement économique et démographique de pays chauds comme l'Inde.

L'AIE indique que l'utilisation croissante des climatiseurs dans les maisons et les bureaux du monde entier sera l'un des principaux moteurs de la demande mondiale d'électricité au cours des trois prochaines décennies, attirant l'attention sur le besoin «urgent» d'améliorer l'efficacité énergétique en utilisant la climatisation.

Elle met en garde sur le fait que l'accès généralisé à un air tempéré «aura un impact significatif sur la demande énergétique globale des pays concernés, mettant la pression sur les réseaux électriques et faisant augmenter les émissions (de gaz à effets de serre) locales et mondiales».

Pour l'agence, la mesure la «plus urgente» et la «plus facile» à mettre en œuvre consiste à s'assurer que tous les nouveaux climatiseurs soient «beaucoup plus efficaces» en termes de consommation d'énergie, soulignant que cela pourrait diviser par deux la croissance des besoins énergétiques liés à l'air conditionné.

A cet effet, le directeur exécutif de l'agence, Fatih Birol, a déclaré que «la demande croissante d'électricité pour la climatisation est l'un des angles morts les plus critiques dans le débat énergétique d'aujourd'hui», faisant savoir qu'avec l'augmentation des revenus, la propriété des climatiseurs «montera en flèche, en particulier dans les pays émergents».

Pour l'AIE, l'utilisation du courant alternatif devrait être la deuxième «plus importante» source de croissance de la demande mondiale d'électricité après le secteur industriel et le principal moteur des bâtiments d'ici à 2050, insistant sur le fait que les améliorations de l'efficacité pourraient réduire de moitié la croissance de la demande d'énergie renouvelable grâce à des normes de performance énergétique obligatoires. «Rendre le refroidissement plus efficace produirait également de multiples avantages, le rendant plus abordable, plus sûr et plus durable, et permettant d'économiser jusqu'à 2 900 milliards de dollars en coûts d'investissement, de carburant et d'exploitation», a précisé le rapport.

APS

FRANCE:

Oxfam révèle le partage «inégalitaire» des profits des entreprises françaises du CAC 40

Oxfam, une ONG de lutte contre les inégalités, a dévoilé lundi dans un rapport la façon «inégalitaire» dont sont partagés les profits des entreprises du CAC 40, l'indice boursier français, un système favorisant l'extrême minorité des plus riches.

«Au niveau des dividendes pour les actionnaires, la France est le pays au monde où les entreprises cotées en bourse reversent la plus grande part de leurs bénéfices en dividendes aux actionnaires», a souligné le rapport «CAC 40 : des profits sans partage», précisant que depuis 2009, sur 100 euros de bénéfices, les entreprises du CAC 40 ont en moyenne reversé 67,4 euros de dividendes aux actionnaires et seulement 5,3 euros sous formes de primes aux salariés.

Pourtant, relève cette ONG, «ce sont principalement les personnes qui travaillent au sein de ces entreprises qui créent leur richesse».

Oxfam a révélé en janvier 2018 un état des lieux alarmant des inégalités dans le monde.

Elle a estimé qu'en France, les actionnaires sont «rois» et les salariés sont

les «grands perdants» de ce partage. «Si les entreprises du CAC 40 avaient choisi de maintenir en 2016 le même niveau de dividendes qu'en 2009 et d'augmenter la rémunération des employés plutôt que de maximiser les dividendes des actionnaires, l'ensemble des travailleurs du CAC 40 dans le monde auraient pu voir leurs revenus augmenter en moyenne d'au moins 14.000 euros sur la période, soit plus de 2.000 euros par an et par employé», a-t-elle soutenu, signalant par ailleurs un «grand écart» salarial.

Le rapport indique qu'au niveau des écarts salariaux, les grandes entreprises alimentent également les inégalités en rémunérant de façon «excessive» leurs grands patrons, au regard de la rémunération moyenne des salariés, soulignant que ces écarts salariaux «indécents» se traduisent par des rapports de «plus en plus grands» entre hauts et bas salaires.

«En 2016, les patrons du CAC 40 gagnaient en moyenne 257 fois le SMIC (1.200 euros), et 119 fois ce que le salaire moyen au sein de leur entreprises (en 2009, cet écart était de 97)», a expliqué

le rapport qui relève un recours «accru» à l'évasion fiscale, précisant que les entreprises du CAC 40 creusent aussi les inégalités en ne payant pas leur juste part d'impôt.

«Le recours accru à l'évasion fiscale reste un réflexe largement répandu parmi les entreprises du CAC 40».

En 2016, elles détiennent plus de 1.400 filiales dans les paradis fiscaux, un chiffre croissant», a indiqué Oxfam, faisant constater que l'évasion fiscale des entreprises du CAC 40 a un «impact humain».

«En cachant leurs profits et en ne contribuant pas à leur juste valeur, les entreprises privent les Etats de recettes fiscales importantes, qui pourraient bénéficier au financement de services publics (transports, éducation, santé, etc.) utiles à tous», a-t-elle expliqué.

Le CAC40 (cotation assistée en continu) est le principal indice boursier de la Bourse de Paris.

Il réunit les plus grandes entreprises françaises. Parmi les entreprises du groupe, figurent notamment Airbus, ArcelorMittal, Bouygues, BNP Paribas, La Farge, Total, Michelin, Sanofi, etc.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

4 casemates pour terroristes et 4 bombes de confection artisanale détruites à Médéa, Bouira et Batna

Quatre (4) casemates pour terroristes et quatre (4) bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites, lundi à Médéa, Bouira et Batna, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à des opérations de recherche et de ratissage menées distinctement à Médéa, Bouira/1ère Région militaire et Batna/5ème RM, des détachements de l'ANP ont détruit, le 14 mai 2018, quatre (4) casemates pour terroristes et quatre (4) bombes de confection artisanale», précise la même source. Un autre détachement combiné de l'ANP a saisi, à In Amenas/4ème RM, près des frontières, «un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et un véhicule utilitaire», ajoute le MDN. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «des détachements de l'ANP ont arrêté à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam/6ème RM, 9 contrebandiers et saisi 2 véhicules tout-terrain, 3,834 tonnes de denrées alimentaires, 22 groupes électrogènes et 14 marteaux piqueurs», alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 10 personnes à Ain Temouchent/2ème RM».

Découverte à Bordj Badji Mokhtar d'une cache d'armes et de munitions

Une cache d'armes et de munitions a été découverte lundi dans le Sud du pays, près de la bande frontalière à Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 14 mai 2018, lors d'une patrouille menée près de la bande frontalière à Bordj Badji Mokhtar/6ème Région militaire, une cache d'armes et de munitions contenant une (01) mitrailleuse lourde de calibre 14,5 mm, un (01) fusil mitrailleur de type FMPK, deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un (01) fusil à répétition, 21 charges propulsives pour lance-roquettes de type RPG-7, 11 roquettes pour lance-roquettes de type RPG-7, 16 chaînes de munitions pour mitrailleuse 14,5mm ainsi qu'une importante quantité de munitions s'élevant à 3 300 balles de différents calibres», précise la même source. «Cette opération de qualité venant s'ajouter à l'ensemble des résultats concrétisés sur le terrain, confirme la grande vigilance et la ferme détermination des forces de l'ANP déployées le long de nos frontières, à déjouer toute tentative d'intrusion, d'introduction d'armes ou d'atteinte à la sécurité du pays et sa stabilité», ajoute le communiqué du MDN.

BECHAR: Attribution de 118 logements sociaux et 259 aides à l'habitat rural à Béni-Abbes

Un quota de 118 logements publics locatifs (LPL) et 259 aides au logement rural ont été attribué à leurs bénéficiaires dans le chef lieu de la commune de Béni-Abbes, a-t-on appris hier des services de la wilaya de Bechar.

L'opération constitue une première phase de distribution de logements publics locatifs, en attendant l'achèvement d'un programme de 4.500 unités de même type dont a bénéficié cette collectivité (240 km au sud de Bechar), a-t-on précisé.

L'attribution de ces logements et de ces aides financières pour la réalisation de logements ruraux à travers les dix (10) communes relevant de la wilaya-déléguée de Béni-Abbes, viennent satisfaire la demande des familles dans le besoin d'un habitat décent et dans le but d'améliorer leur cadre de vie, a-t-on souligné.



Deux cent (200) autres logements actuellement en chantier, relevant d'un programme global de 4.500 unités et dont l'achèvement est prévu

avant la fin de 2018, seront attribués prochainement, a fait savoir le wali délégué de Béni-Abbes, Boubekeur Lansari.

BLIDA : Entrée en service de la station de traitement des eaux d'Oued Megtaâ Lezreg (Hammam Melouane) dès la semaine prochaine



Le secteur des ressources en eau à Blida sera renforcé à partir de la semaine prochaine par la mise en service d'une station de traitement des eaux de l'Oued Megtaâ Lezreg, dans la commune de Hammam Melouane, destinée à l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) d'un nombre de communes de l'Est de Blida, a annoncé lundi le directeur du secteur, Rabah Ouissi.

«Ce projet d'importance sera mis en service définitivement lundi prochain, suite aux tests expérimentaux réalisés depuis près d'une semaine», a indiqué M. Ouissi dans son exposé présenté au Secrétaire général du ministère des Ressources en eau, Belkateb El-Hadj, lors de l'inspection de projets, en réalisation dans la wilaya, en compagnie du wali Mustapha Layadhi.

L'entrée en exploitation de ce projet, doté d'une enveloppe de près de 600 millions de dinars, va permettre une alimentation quotidienne en eau potable des communes de Hammam Melouane, Larbâa, Ouled Slama et Bouguerra, avec une moyenne quotidienne de près de 20.000 M3 d'eau pompée par cette station, a ajouté le même responsable.

Toujours au titre des efforts visant à mettre un terme au problème de manque d'eau, accusé par les communes de l'Est de Blida, le wali a fait état du lancement d'autres études visant à tirer davantage profit de cette station de traitement des eaux, en réalisant notamment un réservoir d'eau pour l'alimentation de la cité des 7000 logements AADL, située dans la région de Sidi Sarhane, sur les hauteurs de Bouinane.

Le chef de l'exécutif a ordonné également le lancement d'études pour la réalisation de points de collecte d'eau et de réservoirs supplémentaires.

Une instruction qui a reçu l'aval de M. Belkateb, qui a instruit, à son tour, de l'impératif de livrer les projets en réalisation au plus tard «au début du mois de Ramadhan» afin de mettre un terme au problème de l'AEP durant ce mois, coïncidant avec une hausse de la chaleur, a-t-il observé.

Les responsables en charge des projets en question se sont notamment engagés à livrer, «à partir de la semaine prochaine», quatre forages d'eau et un réservoir d'une capacité de 5000 M3, destinés à l'alimentation en eau potable de la daïra de Bouinane et de la cité Amroussa, outre la livraison de près de 20.000 logements en

cours de réalisation dans la nouvelle ville de Bouinane.

A Béni Tamou, le Secrétaire général du ministère des Ressources en eau a inspecté le projet de la station de pompage, assurant actuellement l'alimentation des communes du Grand Blida à partir de la station de pompage N3 d'Alger, dans l'attente d'élargir ses bienfaits aux communes de Beni Tamou, Guerouaou et Soumâa.

Une autre station de pompage est attendue à la mise en service «prochainement» à El Affroune, à l'Ouest de Blida.

Le projet, lancé en chantier en 2013 a connu un grand retard, avant d'atteindre actuellement un taux d'avancement estimé à 95%.

Le wali, qui s'est montré insatisfait du rythme imprimé aux travaux a ordonné sa livraison dans les «plus brefs délais».

«Les autorités de la wilaya se montreront fermes avec toute entreprise négligente dans le parachèvement des projets qui lui ont été confiés, notamment ceux relatifs à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à l'instar de l'AEP», a souligné le wali.

KHENCHELA : Saisie de 160 quintaux de viande blanche avariés dans la commune N'sigha



Quelques 160 quintaux de viande blanche avariés ont été saisis dans la commune Ensigna (Khenchela) par les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris lundi auprès de ce corps constitué.

Agissant sur la base d'information indiquant une activité illicite d'abatage de volailles dans un hangar, converti en abattoir clandestin dans la commune d'Ensigna, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale, a ouvert une enquête et la perquisition des lieux a permis de saisir 680 poulets abattus illicitement et qui étaient destinés à la consommation.

Les éléments de ce corps sécuritaire ont également saisi dans ce même hangar, les équipements et outils utilisés dans cette activité illicite, précisant que la valeur de la marchandise saisie est estimée à 480.000 dinars.

Après l'achèvement des procédures judiciaires et l'élaboration d'un dossier pénal de l'affaire, l'auteur de ce délit sera présenté au tribunal, a-t-on signalé.

M'SILA Extension prochaine des capacités d'accueil dans le secteur de l'enseignement supérieur

Une extension des capacités d'accueil est attendue prochainement dans le secteur de l'enseignement supérieur à M'sila, au titre de la prochaine rentrée universitaire 2018-2019 ont révélé, hier, les services de la wilaya.

Cette extension va se traduire, a-t-on précisé, par la réception de beaucoup de projets actuellement en chantier, à savoir 2 000 places pédagogiques, une résidence universitaire de 2 000 lits et un centre de renforcement pédagogique.

La reprise des travaux de ces projets est intervenue suite à la décision de la levée du gel prise par le gouvernement, a-t-on souligné, ajoutant que des instructions ont été données aux instances locales chargées du suivi afin de réceptionner les projets dans les délais impartis.

Une enveloppe de plus de 2 milliards de dinars a également été allouée pour la réalisation de ces projets.

A noter que la wilaya de M'sila est dotée d'une université et d'un pôle universitaire ayant une capacité d'accueil s'élevant à 37 000 étudiants.

APS

MÉDECINS RÉSIDENTS: Sit-in de protestation hier dans l'enceinte du CHU Mustapha-Pacha

Des dizaines de médecins résidents ont observé hier un sit-in de protestation dans l'enceinte du CHU Mustapha Pacha à Alger, à l'appel du Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA).

Les médecins résidents en grève depuis le 14 novembre 2017 se sont rassemblés dans l'enceinte du CHU Mustapha Pacha, jusqu'à la mi-journée, pour se diriger ensuite vers l'entrée principale et tenter de percer le cordon de sécurité pour sortir dans la rue. Les médecins résidents étaient beaucoup moins nombreux que lors des précédents sit-in organisés dans l'enceinte du CHU Mustapha Pacha et dans les autres wilayas, a constaté l'APS sur place. Les protestataires scandaient des slogans appelant à prendre en compte leurs revendications et dénonçant l'état «déplorable» dans lequel se trouve ce corps et la fermeture des portes du dialogue. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a indiqué, maintes



fois, que «les revendications des médecins résidents ont été prises en considération pour améliorer leurs conditions de travail par des mesures incitatives, dans le cadre des lois en vigueur et que la porte du dialogue avec les représentants de ce corps restent ouvertes». Il a souligné que les moyens néces-

saires étaient mis à la disposition des médecins résidents dans le cadre de leurs missions dans les wilayas d'affectation (plateaux techniques et logement), affirmant que la question du service national «relève exclusivement des prérogatives du ministère de la Défense». Concernant le service civil,

le responsable a fait savoir que «ce service consacré par la loi n° 85-05 relative à la protection et à la promotion de la santé et maintenue dans le nouveau projet de loi sur la santé est irréversible car il assure une couverture sanitaire globale de tous les citoyens dans toutes les régions du pays».

SOLIDARITÉ NATIONALE L'Etat accorde un vif intérêt à la préservation de la cellule familiale et à sa stabilité

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Ghania Eddalia a affirmé hier à partir de Chlef que l'Etat accordait un «vif» intérêt à la préservation de la cellule familiale et de sa stabilité.

«L'Etat algérien accorde un vif intérêt à la préservation de la cellule familiale et de sa stabilité à travers la prise en charge de tous ses besoins liés à l'éducation, à l'enseignement, la protection sanitaire, l'emploi et au logement, entre autres.

Des droits garantis par la Constitution et soutenus par une batterie de lois», a indiqué Mme Eddalia à l'ouverture d'un atelier de réflexion sur la «dislocation des familles en Algérie», abrité par la maison de la Culture de Chlef.

Elle a cité, à cet effet, les lois de protection de l'enfance, des personnes âgées et de la personnalité juridique de la famille, au même titre que la création du Fonds d'aide aux femmes divorcées en charge d'enfants mineurs, comme des «acquis garantissant la sécurité à la femme, à l'enfant et à la famille en Algérie».

La ministre de la Solidarité natio-

nale a loué, par la même, l'organisation de cet atelier sur la «dislocation des familles en Algérie» eu égard, a-t-elle dit, aux «modifications survenues dans le comportement de nos enfants et de notre société, tant à l'échelle familiale que dans l'école et la rue», soulignant «l'impact des évolutions intervenues dans notre mode de vie à cause des Technologies de l'information et de la communication (TIC) et de leur mauvaise exploitation, sur les us et coutumes ancestrales de la famille algérienne».

A cette occasion, Mme Eddalia a abordé la hausse des cas de divorce, constituant une «menace pour la stabilité de la famille algérienne», soit 49.000 cas en 2010, contre 68.000 en 2017, a-t-elle déploré, plaidant pour l'examen des causes à l'origine de ce phénomène, parallèlement à la fédération des efforts de toutes les parties concernées et de la société civile pour «mettre fin à la dislocation familiale et promouvoir ses valeurs par la valorisation de son patrimoine culturel et civilisationnel, inspirés des préceptes de l'Islam».

Des représentants de la société civile et d'associations locales du secteur de

la solidarité ont pris part à cet atelier, marqué par l'animation de communications par des sociologues de l'université d'Alger et des cadres des ministères de la Justice et des Affaires religieuses et des Wakfs.

L'opportunité a, aussi, donné lieu à une visite par la ministre de la Solidarité nationale à deux ateliers de formation au profit de promoteurs de projets ANGEM (Agence nationale de gestion du microcrédit) relatifs au marketing et à la gestion des micro-entreprises.

Une exposition des réalisations de bénéficiaires de ce dispositif a été, également, visitée par Mme Eddalia avant qu'elle ne donne le coup d'envoi d'une caravane de jeux de détente lancée à l'initiative de l'association locale El Miftah au profit d'enfants nécessiteux des communes reculées de la région.

La ministre devra, dans l'après-midi, présider une cérémonie de remise de chèques bancaires au profit de porteurs de projets ANGEM, et inspecter des centres dédiés aux personnes aux besoins spécifiques et aux personnes âgées à Chetia et Oued El Fodha.

RAMADAN : La Protection civile appelle les citoyens à un «maximum de prudence»

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a appelé hier les citoyens à un «maximum de prudence» durant le mois de Ramadan notamment en matière de respect du code de la route et des règles de consommation, de précise un communiqué de cette institution. Le communiqué souligne que les intoxications alimentaires enregistrées durant ce

mois sacré et la période de l'été sont généralement provoquées par «le non-respect des conditions de conservation (notamment la chaîne de froid), l'exposition et la vente des denrées alimentaires sur la voie publique ainsi que sur le respect des conditions d'hygiène». Evoquant les accidents de la circulation, la DGPC indique que l'empressement accusé

par les divers conducteurs dont les chauffeurs de bus, taxis et camions qui assurent les dessertes de longues distances, essentiellement peu de temps avant l'heure de la rupture du jeûne, en plus la fatigue cumulée durant toute la journée constituent «les principales causes» des accidents. A ce propos, la DGPC recommande aux conducteurs et conductrices

de respecter le code de la route, d'éviter les excès de vitesse, de respecter la distance de sécurité, et de faire attention à la somnolence. «En cas d'incident ou accident, appelez les secours de la protection civile au numéro 14 en précisant la nature du risque et l'adresse exacte», précise le communiqué.

ENVIRONNEMENT :

La réalisation du centre intégré pour le traitement de déchets à Hamissi mettra en valeur la récupération et le recyclage

Le rapport final de l'étude de faisabilité pour la réalisation d'un centre intégré de traitement mécanique de déchets à Hamissi (Alger) a été présenté lundi à Alger. Le rapport final comprenant une analyse de la situation actuelle de gestion des déchets au niveau du centre d'enfouissement technique (CET) à Hamissi, a mis en avant les problèmes enregistrés tout en présentant une série de propositions pour y remédier.

A rappeler qu'une étude de faisabilité pour la réalisation d'un centre de traitement intégré (CET de Hamissi) dans la wilaya d'Alger a été lancée dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et la Corée du Sud. Cette étude a été confiée à l'Agence nationale des déchets (Algérie) et à l'Institut Sud Coréen de l'industrie et de la technologie de l'Environnement (Corée du Sud).

Le rapport final a été présenté en présence de la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, du vice-ministre sud coréen de l'Environnement, Ahn Byung Ok, du premier secrétaire à l'ambassade de Corée du Sud et du directeur général de l'Institut sud-coréen de l'industrie et de la technologie de l'Environnement.

Présentant le rapport final, le représentant de l'institut coréen a indiqué que «les problèmes enregistrés au niveau du CET de Hamissi sont dues à l'augmentation du volume de déchets produits dans les zones qu'il couvre, estimé de 1.997 tonnes/ jour en 2016».

Selon le même DG sud-coréen, l'étude a démontré que la moyenne de récupération demeure encore «très faible» (0,31%) ce qui nécessite, a-t-il relevé, l'amélioration du rendement du tri tout en changeant la méthode de traitement notamment que 99% des déchets réceptionnés sont enfouis».

S'agissant des résultats escomptés de ce projet, les experts coréens ont affirmé que la réalisation d'un centre de tri mécanique permettra de réduire le volume de déchets ce qui contribuera au prolongement de la vie des CET. Aussi, l'étude a démontré que la réduction des enfouissements de déchets contribuera à la limitation des polluants écologiques notamment celles affectant les eaux sous terraines.

Au volet économique, le rapport a mis en avant la possibilité de valoriser et de vendre les déchets récupérés à travers le tri mécanique outre la récupération de la chaleur générée par la consommation des déchets pour la production de l'électricité. Outre l'amélioration



l'usage de technologies dans ce domaine et la création d'emplois, le rapport final a mis en exergue, également, la possibilité de passer d'un système d'enfouissement à un système écologique pour la gestion des déchets.

«Conformément aux dispositions de la Constitution et aux orientations du Gouvernement pour la modernisation des Services public, la politique de maîtrise et de gestion de déchets ainsi que son amélioration et sa modernisation des déchets constitue l'une des priorités», a soutenu Mme.

Zerouati dans une déclaration à la presse, ajoutant que l'objectif de cette étude est de parvenir à «zéro déchets non récupérés à l'avenir proche ainsi que leur valorisation en matière d'énergies renouvelables».

La ministre a indiqué que «son secteur œuvre à la réalisation d'un grand centre de valorisation des déchets à la Grande Alger (Boumerdes, Blida et Tipasa) à travers la réalisation d'une étude sur terrain pour connaître tous les détails les détails sur l'acheminement des déchets».

«Cette étude faisant partie d'une vision stratégique tend à une prise en charge totale des déchets au niveau de la wilaya d'Alger dont le suivi sera assuré par une commission technique pour définir la prochaine étape de coopération algéro-coréenne», a-t-elle expliqué. La ministre a souligné que «l'exposé présenté montre que la coopération bilatérale ne peut réussir qu'à travers la réalisation de projets gagnant-gagnant».

Dans le même sillage,

la ministre a indiqué que «les relations entre l'Algérie et la Corée du Sud ont été marquées par un développement notable depuis la visite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika en Corée décembre 2003 qui a été suivie par une visite de l'ex-président de la République de la Corée en Algérie mars 2006 durant laquelle une déclaration de partenariat stratégique entre les deux pays a été signée». Pour sa

part, le vice-ministre de l'Environnement coréen a affirmé que «cette étude pourrait jouer un rôle important dans la future politique de l'Algérie en matière de gestion de déchets», ajoutant que «toutes les observations seront prises en compte pour la concrétisation de ce projet», réaffirmant «la volonté de son pays à poursuivre la coopération avec l'Algérie dans le domaine de l'environnement».

CYBERSÉCURITÉ :

Kaspersky transfère une partie de ses services de la Russie vers la Suisse

L'entreprise de cybersécurité russe Kaspersky Lab va transférer une partie importante de ses services de la Russie vers la Suisse, a annoncé hier le groupe qui a été récemment accusé par les Etats-Unis d'espionnage au profit du Kremlin, ce qu'il dément.

«Il s'agit notamment du stockage et du traitement des données clients pour la plupart des régions du monde, ainsi que de l'assemblage des logiciels, en particulier les mises à jour pour la détection des menaces», a précisé dans un communiqué le groupe, connu pour son antivirus Kaspersky qui équipe quelque 400 millions d'ordinateurs dans le monde. L'assemblage des logiciels sera transféré à Zurich d'ici fin 2018, avant la mise en place d'ici fin 2019 dans la même ville d'un centre de

stockage et de traitement de l'ensemble des données des utilisateurs d'Europe, d'Amérique du Nord, de Singapour, d'Australie, du Japon et de Corée du Sud. Ces activités seront surveillées par un organisme indépendant basé en Suisse, dont le groupe dit soutenir la création «sans but lucratif». Soupçonnant la société russe de travailler main dans la main avec le Kremlin, la Sécurité intérieure américaine avait ordonné en septembre à tous les fonctionnaires fédéraux de désinstaller les antivirus de Kaspersky. Kaspersky avait démenti, annoncé que des audits allaient être menés et juré que ses produits ne sont pas équipés de «portes dérobées» (backdoors) qui laisseraient fuiter des informations vers Moscou.

Russie : L'entreprise Kaspersky Lab dénonce la décision néerlandaise de bloquer son antivirus

L'entreprise de cybersécurité russe Kaspersky Lab a dénoncé hier la décision du gouvernement néerlandais portant la suppression progressive de l'utilisation de l'antivirus Kaspersky au motif de «risques d'espionnage et de sabotage au profit du Kremlin».

«Kaspersky Lab est très déçu par cette décision basée sur des préoccupations théoriques», a regretté le groupe russe dans un communiqué mardi, juste après avoir annoncé le transfert d'une partie importante de ses services de la Russie vers la Suisse, où il veut ouvrir des centres de transparence et s'inscrire dans une dimension universelle.

L'entreprise russe Kaspersky Lab

est mondialement connu pour son antivirus performant qui équipe plus de 400 millions d'ordinateurs dans le monde. «Kaspersky Lab n'a jamais, et ne le fera jamais, aidé un gouvernement avec son cyberspionnage», a ajouté le groupe russe, dénonçant être «pris dans une lutte géopolitique». La société russe espère que l'annonce du transfert d'une partie de ses services en Suisse convaincra le gouvernement néerlandais de revenir sur sa décision. «Nous contacterons sous peu le coordinateur national néerlandais pour la sécurité et le contre-terrorisme (NCTV) afin d'organiser une réunion», a fait savoir Kaspersky Lab.

Les Pays-Bas ont décidé lundi de

TURQUIE

Au moins 7 morts dans un naufrage de migrants au large de la côte égéenne



Au moins sept personnes, dont deux enfants, se sont noyées lundi soir suite au naufrage d'un bateau transportant des migrants vers une île grecque au large de la côte égéenne de la Turquie, ont rapporté hier les médias turcs.

Le bateau transportait au moins 20 réfugiés vers l'île grecque de Lesbos lorsqu'il a chaviré près du district d'Ayvack de la province de Canakkale, dans le nord-ouest de la Turquie, a rapporté le quotidien Haberturk, notant que 13 d'entre eux avaient été secourus.

Des ambulances et des équipes de gardes-côtes ont été envoyées vers le site alors que l'opération de secours se poursuivait, selon le quotidien.

La mer Egée a été il y a quelques années une voie majeure pour les migrants entrant clandestinement en Europe via la Turquie, mais un accord signé entre la Turquie et l'Union européenne en mars 2016 a réduit le flux de migrants clandestins.

CANCER DU POUMON

DEUX FOIS PLUS DE CHANCES DE SURVIE POUR LES NON-FUMEURS

Chez les patients atteints d'un cancer du poumon, une meilleure survie est observée chez les non-fumeurs par rapport aux fumeurs, malgré un diagnostic plus tardif.

Le premier responsable de cancer du poumon est, sans surprise, le tabac. Pourtant, des non-fumeurs peuvent également développer ce type de cancer. L'équipe du Docteur Saraiva, du département de Pneumologie de l'Institut Portugais d'Oncologie de Lisbonne (Portugal) a étudié la survie de patients fumeur et non-fumeurs atteints de cancer du poumon. Résultat : la survie moyenne après diagnostic est jusque deux fois supérieure pour les non-fumeurs (51 mois) que pour les fumeurs (25 mois).

Plus de femmes chez les patients non-fumeurs

Pour réaliser cette recherche, les scientifiques ont suivi 504 patients non-fumeurs et 904 fumeurs, tous atteints d'un cancer "non à petites cellules" (NSCLC pour non-small cell lung cancer), forme la plus fréquente des cancers du poumon. Non seulement la survie des non-fumeurs était supérieure à celle des fumeurs, mais les symptômes observés étaient différents. Tout d'abord, les

patients non-fumeurs comprenaient une majorité de femmes. De plus, les non-fumeurs souffraient en moins grand nombre de broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) et de maladies cardiaques. Autre observation de cette équipe de chercheurs : pour les patients fumeurs, il s'agissait plus souvent d'un second cancer, qui faisait suite à celui du larynx.

Des diagnostics plus tardifs chez les non-fumeurs

Bien que les fumeurs aient une survie moyenne plus courte, ils semblent être diagnostiqués plus tôt. En effet, les non-fumeurs sont généralement moins bien avertis sur les risques de cancer du poumon, ce qui fait qu'ils sont diagnostiqués à un stade plus avancé. Dans cette étude, 59 % des non-fumeurs avaient atteint le stade IV au moment du diagnostic, phase où le cancer s'est déjà répandu à d'autres parties du corps telles que le second poumon, les os ou encore le cerveau.



CANCER DU SEIN : UNE INFECTION PAR UN VIRUS BOVIN IMPLIQUÉE ?

Un virus qui touche le bétail et qui se transmet par le lait et la viande pourrait jouer un rôle dans la survenue du cancer du sein. Pourquoi un cancer du sein se décline-t-il ?

Parmi les facteurs de risques connus, les scientifiques recensent l'âge, les hormones, la génétique, le fait d'avoir eu ou non des enfants, ou encore l'hygiène de vie.

Mais, selon une récente étude menée par des chercheurs en infectiologie et en santé publique de l'université de Berkeley (Etats-Unis), une infection par un virus d'origine bovine pourrait également jouer un rôle.

59 % des tissus cancéreux sont infectés par le virus

Le virus déjà identifié dans des tissus mammaires de femmes souffrant de cancer de sein est le virus de la leucémie bovine (BLV), qui touche très communément vaches et bœufs. Les chercheurs se sont alors penchés sur l'association entre la présence de ce virus et le développement de cancer du sein. Ils ont analysé les tissus mammaires de 239 donneuses, atteintes ou non de cancer du sein. Résultat : des traces d'infection au BLV étaient présentes dans les tissus de 59 % des femmes cancéreuses, contre seulement 29 % pour les femmes n'ayant jamais eu de cancer. Bien que ces

chiffres soient comparables à ceux des facteurs dont le rôle dans le développement du cancer a été prouvé (génétique, hormones...), aucun lien de causalité entre BLV et cancer du sein n'est pour le moment démontré.

Une contamination par le lait et la viande

Le passage du BLV de l'animal à l'homme peut se faire par consommation de lait non pasteurisé ou de viande crue ou mal cuite. Ce virus est très fréquent chez le bétail et n'est pas forcément visible car les animaux contaminés ne sont que 5 % à développer des symptômes. Une meilleure

connaissance sur les conditions de contamination pourrait permettre de mieux prévenir la survenue de cancer du sein.

Cancers et virus : une relation à étudier

Des preuves que certains virus sont impliqués dans le développement de tumeurs existent déjà. Ainsi, près d'un cancer sur six serait dû à une infection.

C'est notamment le cas pour le virus de l'hépatite B et le cancer du foie, ou encore pour le papillomavirus et le cancer du col de l'utérus. Des vaccins existent à l'heure pour limiter ces risques d'infection.

ALLERGIES : ATTENTION AUX TISSUS D'AMEUBLEMENTS, TAPIS ET MOQUETTES

Regorgant de poussières, ils peuvent favoriser de nombreuses allergies. De plus, ils ont une plus grande capacité à absorber les polluants chimiques.

Rideaux, tentures, tissus de canapé et fauteuils... Si les tissus d'ameublement finissent la déco d'une pièce, ils soulèvent plusieurs questions sanitaires :
- Ce sont des nids à poussière et à acariens, surtout si la pièce présente un taux d'humidité important et une température élevée.

Les tissus d'ameublement ont un fort potentiel d'absorption des polluants chimiques se trouvant dans la pièce. Mais ils ne les gardent pas : ces substances sont



ensuite relarguées (terme employé pour dire « relâchées ») dans la pièce, entretenant le cercle vicieux de la pollution intérieure. En vue de limiter le risque d'incendie, certains tissus sont ignifuges à l'aide de polymères, des substances chimiques considérées comme des perturbateurs

endocriniens. Idem pour les traitements antitaches avec des éléments perfluorés.

« À l'achat, interrogez le vendeur sur les traitements subis par le tissu », conseille le Dr Chevaller. Et pour limiter le risque acarien, choisissez des accessoires déhoussables afin de laver

régulièrement les parties en tissu en machine, idéalement à 60 °C.

Avec leurs poils plus ou moins longs, les tapis et les moquettes emprisonnent poussières, acariens, moisissures et autres allergènes (poils d'animaux, pollen). Si vous ou un membre de votre famille est allergique, mieux vaut donc éviter la moquette. Outre le risque allergique, les revêtements de sol textiles posent aussi le problème d'émissions de COV. À l'instar des tissus d'ameublement, ils vont agir comme du buvard et absorber les polluants chimiques présents dans la pièce... pour les relâcher ensuite. Du fait de leur composition, ils émettent eux-mêmes des COV.

Les moquettes et tapis sont constitués de deux parties : la couche de surface faite de fibres naturelles (coton, laine, fibres végétales) ou synthétiques (polyester, polyamide, acrylique, polypropylène) et le dossier (ou envers). Or cette partie est généralement constituée d'une mousse en polyuréthane, polychlorure de vinyle, styrène-butadiène, soit autant de matériaux générateurs de COV, tout comme les colles utilisées pour fixer cet envers sur le sol. Les fibres, quant à elles, ont reçu des traitements ignifuges et antitaches avec des substances toxiques. Au final donc, le problème ne se limite pas seulement aux acariens.

De plus en plus de maladies cardiovasculaires chez les femmes jeunes



Les maladies cardiovasculaires constituent actuellement la première cause de mortalité précoce chez les femmes, et les touchent de plus en plus jeunes. Les crises cardiaques ne touchent pas que les hommes âgés, fumeurs ou en surpoids. Au contraire, de plus en plus de femmes sont concernées par les maladies cardiovasculaires, et ce à un âge plus précoce qu'il y a 15 ans, souligne l'Institut Mutualiste Montsouris dans un communiqué à l'occasion de la Journée Mondiale du Cœur le 29 septembre. Ainsi, 11 % des femmes victimes d'un infarctus ont moins de 50 ans.

Tabac, pilule et obésité : attention, danger

Le risque d'infarctus du myocarde a triplé ces 15 dernières années pour les femmes de moins de 50 ans. En cause : une évolution du mode de vie des femmes. En effet, depuis le début des années 2000, le nombre de fumeuses a augmenté de 10 à 26 % chez les femmes. Or 60 % des infarctus sont liés au tabac chez les moins de 60 ans. De même, alors que l'obésité abdominale double le risque d'accidents cardiovasculaires, le taux d'obésité a progressé plus fortement chez les femmes que chez les hommes. Par ailleurs, la pilule contraceptive combinant progestérone et œstrogènes, lorsqu'elle est associée au tabagisme, représente un facteur de risque accru pour les femmes de plus de 35 ans. La grossesse et la ménopause, qui favorisent la survenue d'hypertension, doivent susciter une surveillance particulière pour les maladies cardiovasculaires.

Des symptômes mal connus des femmes

Les femmes sont moins bien dépistées et prises en charge plus tardivement que les hommes, car elles ignorent souvent les signes avant-coureurs de maladies cardiaques. Des douleurs thoraciques, des palpitations, des essoufflements, des nausées, une fatigue inhabituelle, des douleurs abdominales ou encore des troubles du sommeil doivent pousser à aller à consulter. Pour limiter les risques cardiovasculaires, il est important de pratiquer une activité physique régulière, de ne pas fumer, de limiter la consommation de sel, mais aussi de ne pas associer pilule contraceptive et tabac après 35 ans. Un bilan cardiovasculaire doit également être réalisé à la ménopause.

Illustration: M. Z.

C'EST QUOI UNE ONDE ÉLECTROMAGNÉTIQUE ?

Impossible de se passer des nouvelles technologies. Ni des ondes électromagnétiques qui vont avec. Quels sont leurs impacts sur la santé ?

Antennes relais, téléphone sans fil, Wi-Fi, babyphone, radio, télévision, télécommande du décodeur ou autres appareils électriques de toutes sortes en fonctionnement... Nous vivons au milieu des ondes électromagnétiques. Elles sont invisibles, imperceptibles, mais ont envahi notre quotidien. Ces ondes, ce sont des vibrations. On les dit électromagnétiques parce qu'elles comportent à la fois un champ électrique et un champ magnétique. Elles sont caractérisées par le nombre de vibrations qu'elles effectuent par seconde, c'est la fréquence, mesurée en Hertz (voir encadré). Elles se propagent dans l'espace, et transportent des informations. Grâce à elles, on peut téléphoner, surfer sur Internet, etc.

Les fréquences
Dans le langage courant, on entend parler de basses ou hautes fréquences, mais ce n'est pas des données scientifiques.

« Les hautes fréquences sont nommées scientifiquement extrêmement basses fréquences : elles vont de 1 hertz (noté Hz) à 10 kHz (= 1 000 Hz). Ce sont les ondes utilisées par l'électricité, les appareils électroménagers.

« Les hautes fréquences correspondent aux ondes radioélectriques. Elles sont nommées scientifiquement radiofréquences si elles vont de 10 kHz à 300 MHz (= 300 000 000 Hz) : ce sont les ondes de la radio FM, de la TV. Et elles sont nommées hyperfréquences ou micro ondes pour celles qui vont de 300 MHz à 300 GHz (= 300 000 000 000 Hz) : ce sont les ondes des téléphones relais, des antennes relais, du Wi-Fi, des téléphones DECT sans fil à la maison, du four à micro-ondes.

Que sait-on de leur éventuelle nocivité ?

Pour l'instant, il n'y a aucune certitude scientifique. Mais le Centre international de recherche sur le cancer a classé les ondes électromagnétiques



comme « cancérogènes possibles pour l'homme ». Cela, au vu de certaines études épidémiologiques montrant un sur-risque du cancer du cerveau chez les gros utilisateurs de téléphone mobile. Les risques sont liés aux effets thermiques des téléphones : il y a une augmentation de la température au niveau de la tête lorsqu'on passe un appel », explique le Dr Pierre Souvet, président de l'association Santé Environnement France, qui regroupe de plus de 2 500 médecins tous beaucoup préoccupés par ce sujet.

« Des études plus récentes ont également révélé des effets biologiques avec les ondes électromagnétiques. Par exemple, l'an dernier, une étude menée par l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques) sur des rats a montré qu'elles perturberaient les fonctions de l'équilibre énergétique telles que le sommeil, la régulation de la température corporelle et la prise alimentaire », poursuit le médecin.

Quel impact sanitaire craindre à long terme ?

« Les études épidémiologiques indiquent trois risques : la leucémie (cancer des cellules du sang), le lymphome (cancer du système lymphatique, faisant

partie du système immunitaire), et le gliome (tumeur maligne du cerveau) : cela a été mentionné dans le rapport publié en 2009 par l'Alfaset, Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (devenue l'Anses). Des études liées aux militaires (« Précis de médecine aéronautique et spatiale ») décrivent d'autre part le « syndrome ou la maladie des micro-ondes » regroupant un ensemble de troubles (neurologiques, hormonaux, immunitaires) », souligne Pierre Le Ruiz, expert européen sur les ondes électromagnétiques et président du Centre de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques (CIRfrem).

Le rapport Bio-initiative 2012 a apporté de nouvelles données sur la nocivité des champs électromagnétiques et des technologies sans fil. « Ce rapport a examiné plus de 1 800 nouvelles études scientifiques. Il concerne aussi bien les fréquences électromagnétiques émises par les lignes et le câblage électriques, que les technologies sans fil : téléphones portables et sans fil, Wi-Fi, ordinateurs portables, interphones de surveillance pour bébé et autres appareils électroniques. Ce rapport met en avant aussi le risque de gliome avec les

téléphones portables et sans fil, mais également un risque pour les spermatozoïdes (altération de l'ADN et diminution de la fertilité) avec les portables et les ordinateurs portables en Wi-Fi ; un risque d'autisme chez les enfants avec les technologies sans fil, ainsi qu'un risque pour le développement cérébral du fœtus durant la grossesse », note le Dr Souvet.

Du côté des normes

L'exposition aux ondes électromagnétiques est mesurée en volt par mètre ou V/m.

En France, la norme d'émissions de ces ondes pour éviter un effet thermique varie entre 28 et 87 V/m, selon les fréquences auxquelles on est exposé : par exemple 28 V/m pour la FM, la TV ; 61 V/m pour la 3G ou la 4G, le Wi-Fi... « Des normes qui sont bien trop élevées, d'autant que le Conseil de l'Europe recommande 0,6 V/m pour des expositions à long terme, et que la majorité des autres pays ont des normes très inférieures aux nôtres », dit le Dr Souvet.

En moyenne dans nos maisons, notre exposition est de 1 V/m. Mais qui dit moyenne, dit parfois bien plus. Chose sûre, elle ne devrait jamais atteindre 3 V/m. Or, on a déjà noté des points noirs à plus de 7 V/m...

ACUPUNCTURE : MAIS NON, CE N'EST PAS DOULOUREUX !

Si vous êtes réticent à l'idée de commencer une séance d'acupuncture, ne soyez pas effrayés et lancez-vous. Les aiguilles ne font pas mal ! Incassables et très souples, les aiguilles sont normalement indolores. Certains thérapeutes n'utilisent que quelques points bien choisis, d'autres un peu plus. Une théorie veut cependant qu'au-delà de six ou sept points traités, on ne me-

sure plus aussi exactement les conséquences de son action. La profondeur de la piqûre, qui varie selon les points, n'influence en rien le ressenti. Quelques endroits sont plus sensibles que d'autres (aux extrémités des oreilles par exemple) mais cela ne dépasse jamais un léger inconfort. Et si certains acupuncteurs manipulent les points en les tournants, comme dans la tradition chinoise,

on peut toujours dire stop si cela devient douloureux.

Et l'acupuncture électrique, ça fait mal ?

Certains thérapeutes stimulent les points d'acupuncture par l'intrinsèque d'une électrode transmettant un courant électrique, totalement indolore, dont la fréquence est adaptée à l'organe

à traiter et l'action désirée (tonifier ou calmer). D'autres encore recourent à un rayon laser froid (comme un stylo permanent). Une approche intéressante pour les phobiques des aiguilles et qui permet même à des acupuncteurs débutants de soulager. Mais les professionnels aguerris s'en méfient car la stimulation électrique est plus importante et, dans certains cas, semble trop forte.

BURUNDI: Quelque 4,8 millions d'électeurs votent demain au référéndum sur une réforme de la Constitution

Quelque 4,8 millions d'électeurs burundais sont appelés à ce prononcer demain par référendum sur une réforme de la Constitution qui permettrait au président Pierre Nkurunziza de se maintenir au pouvoir pour un troisième mandat jusqu'en 2034, ont rapporté mardi des médias.

En effet, environ 40% de la population, votera pour le «oui» ou le «non» («Ego» et «Oya», en kirundi). Redoutant des tentatives de perturbations de la consultation, le Burundi qui a plongé en 2015 dans une crise politique ayant fait au moins 1.200 morts et plus de 400.000 réfugiés, prévoit un fort déploiement sécuritaire.

Tous les partis politiques et autres acteurs politiques en campagne «pour ou contre» le projet de constitution amendé ont clôturé lundi leurs dernières campagnes conformément au calendrier fixé par la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Le président de la CENI, Pierre Claver Ndayicariye, a annoncé avoir accordé trois jours supplémentaires à partir de lundi pour le retrait des cartes électeurs.

Il a aussi donné l'autorisation de voter à ceux qui n'ont pas retrouvé leurs cartes d'électeurs aux bureaux de distribution des cartes à condition de présenter à la fois les récépissés prouvant qu'ils se sont fait enrôler et la pièce d'identité qu'ils ont utilisés lors de l'enrôlement. Comme l'enrôlement s'est fait à la fois pour le vote référendaire du 17 mai prochain et pour les élections générales de 2020, le président de la CENI a tenu à préciser que les jeunes qui n'ont pas encore atteint l'âge de 18 ans révolus avant la tenue de ce référendum pourront voter lors des élections générales de 2020.

Tous les partis politiques et autres acteurs politiques en campagne pour ou contre le projet de constitution amendé ont clôturé lundi leurs dernières campagnes conformément au calendrier fixé par la CENI. Publié fin avril, un décret présidentiel prévoit une peine de «un à trois ans de prison» pour quiconque tentera de convaincre les électeurs de «s'abstenir de voter» bien que le vote n'est

AFRIQUE DU SUD: Un tribunal rétablit à son poste la maire du Cap limogée

Un tribunal a rétabli hier dans ses fonctions Patricia de Lille, maire du Cap, deuxième ville d'Afrique du Sud, qui avait été limogée pour «faute professionnelle» le 8 mai par l'Alliance démocratique (DA), le principal parti d'opposition.

Le contrôle de la ville du Cap est devenue l'objet d'une lutte de pouvoir au sein de la DA avant les élections prévues dans le pays l'an prochain. Les relations entre Mme de Lille, qui dirigeait la municipalité depuis 2011, et la DA étaient exécrables depuis plus d'un an. Mme de Lille avait intenté une action en justice contre la décision de son parti de la priver de son poste et son affiliation à la DA, qui avait justifié ces mesures en avançant une mauvaise gestion et de la corruption. Plusieurs hauts responsables de cette ville, très prisée des touristes, sont soupçonnés de mauvaise gestion et son maire de «grossière faute professionnelle» et «d'avoir manqué à son devoir», selon le parti. Le juge Patrick Gamble a tranché en sa faveur en disant que «la première demanderesse restera maire» et continuera son mandat. Sa décision a été prise en procédure simplifiée. Une audience classique sera tenue le 25 mai. La DA a réagi avec colère en qualifiant Mme de Lille de voyou qui «s'accroche au pouvoir». «De Lille a manifesté un mépris au plus haut point de son administration comme en témoignent de graves preuves de mauvaise gestion et d'un leadership contraire à l'éthique», a ajouté le parti.

SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU MAROC ET AU SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ: Les eurodéputés expriment leurs «préoccupations»

La situation des droits de l'homme au Maroc et au Sahara occidental occupé inquiète les députés européens qui ont exprimé hier leurs «préoccupations» face aux «nombreuses violations» observées sur le terrain.

Lors d'un échange de vues avec le président du Conseil national marocain des droits de l'homme (CNDH), Driss El Yazami, au Parlement européen à Bruxelles, l'eurodéputée Miranda Ana s'est dit «très préoccupée» par les «violations graves des droits des prisonniers politiques sahraouis, notamment ceux du groupe dit de Gdeim Izik et par les disparitions forcées de Sahraouis, dont de nouveaux cas ont été signalés récemment.

Rappelant «les atteintes graves» aux droits fondamentaux de ces prisonniers sahraouis «confinés en cellule d'isolement», «maltraités» et «torturés», la députée européenne s'est demandée si le Maroc se déciderait un jour à respecter la convention de l'ONU contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Elle a dénoncé, à ce titre, «l'iniquité du procès» des prisonniers du groupe de Gdeim Izik et leur condamnation à des peines «très lourdes», déplorant le non respect de leurs droits fondamentaux. Miranda Ana a souligné, dans ce contexte, le cas de Naâma Asfari, condamné à 30 ans et incarcéré depuis novembre 2010, dont l'épouse Claude Mangin s'est vu le 16 avril dernier refuser l'accès au territoire marocain.

Selon cette eurodéputée, une lettre de parlementaires européens sera adressée prochainement au président français, Emmanuel Macron, pour l'interpeller sur la situation de cette ressortissante française qui a entamé le 18 avril dernier une grève de la faim illimitée pour obtenir la restauration de son droit de visite à son mari. Cette députée européenne a dénoncé, en outre, le refoulement, à plusieurs reprises, de parlementaires européens par les autorités marocaines qui leurs ont refusé l'accès au territoire sans motif. Abondant dans le même sens, l'eurodéputé Barbara Lochbihler a affirmé que la liberté de mouvement au Maroc est entravée, dénonçant les pressions exercées sur les ONG telles que le blocage de l'enregistrement de nouvelles associations ou l'expulsion des membres de certains d'entre-elles. Elle a cité, à ce propos, le cas des ONG Human Right Watch et Amnesty International.

Cette eurodéputée soutient que «les libertés inscrites dans les textes de loi, ne sont pas garanties dans la pratique». La députée européenne Judith Sargentini en veut pour preuve l'interdiction faite aux journalistes et observateurs étrangers d'accéder au Rif pour s'enquérir de la situation dans cette région du nord du Maroc. Elle a rappelé que l'eurodéputée Kati Piri a été empêchée dernièrement de se rendre sur place.

TCHAD:

Le PAM a besoin de 10 millions de dollars pour assister les nouveaux réfugiés centrafricains

Plus de 30 000 personnes, contraintes de fuir une éruption de violences en République centrafricaine, ont trouvé refuge au Tchad et se trouvent confrontées à la faim et au dénuement sans accès à une assistance humanitaire d'urgence, a averti le Programme alimentaire mondial (PAM) au Tchad dans un communiqué de presse publié lundi.

Le PAM a besoin de 10 mil-

lions de dollars pour continuer à fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle aux réfugiés et habitants des villages d'accueil pour les six prochains mois, précise le texte dont Xinhua a obtenu copie.

«Ces personnes avaient des maisons, cultivaient leurs terres et nourrissaient leurs familles avant que le conflit ne les plonge dans la vulnérabilité. Nous ne pouvons pas

les abandonner», a déclaré Mary-Ellen McGroarty, représentante et directrice pays du PAM au Tchad. Le PAM et le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), aux côtés de la Commission du gouvernement tchadien chargée des réfugiés (CNARR), ont fourni une aide d'urgence comprenant de la nourriture, des abris, des articles non alimentaires essentiels ainsi que des

soins médicaux. Néanmoins, les efforts d'assistance sont entravés par un manque de financement.

Avec l'arrivée du récent afflux, en majorité des femmes et des enfants, dans le sud du Tchad et depuis le regain de violences dans le nord-ouest de la République centrafricaine, fin décembre 2017, on compte 100 000 réfugiés centrafricains au Tchad.

APSP



La situation dans le Rif est «sérieusement alarmante»

L'eurodéputée Marie-Christine Vergiat a relevé, pour sa part, la défaillance du système marocain par rapport aux droits socio-économiques, notamment dans le Rif qu'elle qualifie de «la région la plus pauvre du Maroc».

«La situation ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui si les autorités marocaines avaient rempli leurs engagements en la matière», a-t-elle estimé.

Évoquant la liberté d'expression au Maroc, cette députée européenne a affirmé qu'«il y a un vrai problème en la matière». Selon Vergiat, plus de 500 personnes dont 50 mineurs ont été arrêtées suite au mouvement de protestation dans le Rif et les protestataires sont accusés de «sécessionnisme et de terrorisme». Elle a déploré les peines de prisons «très lourdes» prononcées à l'encontre des protestataires arrêtés et l'arrestation d'un certain nombre de journalistes marocains et l'expulsion d'autres étrangers.

Cette eurodéputée a appelé, d'ailleurs, à la «vigilance» par rapport à ce qui se passe, actuellement, au Rif, estimant que la situation est «sérieusement alarmante» et de nombreuses ONG sont «inquiètes» face à «la régression des droits, notamment en ce qui concerne la liberté d'expression». Marie-Christine Vergiat «veut bien croire» que des avancées ont été enregistrées dans le cadre juridique, mais elle estime que le respect des libertés et droits fondamentaux inscrits dans la Constitution ne sont pas garantis dans la pratique.

Cette eurodéputée a regretté, par ailleurs, l'attitude des autorités marocaines, affirmant qu'elle s'était «fait insulter»

par ces dernières et par la presse officielle marocaine après la rencontre organisée au Parlement européen sur la situation au Rif. «Je trouve que c'est inadmissible de la part du gouvernement, d'autorités publiques de traiter ainsi un parlementaire européenne», s'est elle indignée. Cette députée européenne affirme même avoir été «menacée de sanctions par le président du Parlement européen» pour avoir organisé une réunion scissionniste.

L'eurodéputé Ivo Vajgl a soulevé, pour sa part, le cas de la ressortissante française Claude Mangin, en grève de la faim depuis le 18 avril dernier pour réclamer son droit de visite à son mari, le Sahraoui Naâma Asfari.

Cet eurodéputé a interpellé le président du CNDH sur ce qu'il compte faire pour protéger les droits de cette femme. Quant à l'eurodéputée, Maria Arena, cette dernière a dénoncé les pressions exercées sur les associations de défense des droits des femmes qui souffrent de «restrictions» et a estimé qu'il y a un contraste entre le

cadre juridique et la réalité sur le terrain. Le président de la sous-commission droit de l'homme au Parlement européen, Antonio Panzeri a affirmé, de son côté, qu'il compte adresser une lettre aux autorités marocaines sur les observations faites ce mardi par les eurodéputés et sur le cas de Claude Mangin.

Il s'est dit, par ailleurs, favorable à la proposition de l'eurodéputée Marie-Christine Vergiat d'organiser un autre débat au Parlement européen avec les ONG de défense des droits de l'homme actives au Maroc et au Sahara occidental occupé. Ce débat devrait intervenir au cours du deuxième semestre 2018.

AGRESSION ISRAËLIENNE À GAZA : Poursuite des appels internationaux à l'arrêt du bain de sang contre les Palestiniens

La communauté internationale a poursuivi hier ses appels à l'arrêt de la dangereuse escalade israélienne en Palestine, en condamnant dans les termes les plus forts «le bain de sang» contre des innocents qui manifestent pacifiquement à Gaza contre le transfert de l'ambassade américaine à El-Qods occupée.

Au moins 59 Palestiniens dont des enfants et des bébés ont été tués, lundi, en majorité par des tirs de snipers, faisant de cette journée la plus meurtrière depuis l'agression israélienne de l'été 2014 dans l'enclave palestinienne.

Cette dangereuse escalade israélienne continue de susciter les vives condamnations de la communauté internationale. L'Algérie a ainsi condamné avec «la plus grande vigueur le bain de sang» perpétré à Ghaza par les forces d'occupation israéliennes contre des manifestants palestiniens sans défense, en réitérant son soutien «total» à la cause palestinienne et au «droit inaliénable» du peuple palestinien d'établir son Etat indépendant avec Al-Qods pour capitale, a affirmé mardi le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué.

«Face à cet abominable crime de guerre, la communauté internationale, et singulièrement le Conseil de Sécurité des Nations Unies, est de nouveau interpellée avec force pour assumer toutes ses responsabilités à l'égard du peuple palestinien en vue d'assurer sa protection conformément aux normes du droit international humanitaire et de réparer l'injustice qui lui est faite», ajoute le communiqué.

La Tunisie a condamné les tueries visant les marches pacifiques pour la revendication des droits légitimes du peuple palestinien, perpétrées par les forces d'occupation israéliennes, estimant que le transfert de l'ambassade des Etats-Unis à El Qods «ne peut qu'exacerber la tension, la violence et l'instabilité dans la région».

L'agression israélienne contre les Palestiniens à Ghaza a également suscité l'indignation de la Ligue des Etats arabes qui a appelé la communauté internationale à intervenir d'urgence pour garantir la protection du peuple palestinien, et à faire pression sur Israël pour qu'elle mette en œuvre les résolutions de la légalité internationale et mette fin à l'occupation qui a commencé en 1967 et à ses violations contre le peuple palestinien.

Le Kremlin (présidence russe) a exprimé mardi sa «préoccupation la plus profonde» après les violences meurtrières pendant lesquelles des tirs israéliens ont tué plusieurs dizaines de Palestiniens, appelant «tous les pays à éviter des actes pouvant provoquer de tels accès de tensions». «La situation, et surtout la mort de plusieurs dizaines de Palestiniens, ne peut pas ne pas provoquer la préoccupation la plus



profonde», a déclaré à la presse Dmitri Peskov, le porte parole du Kremlin. «Nous suivons attentivement la situation et estimons toujours que toutes les parties, surtout les membres du Quartet, doivent éviter toute action pouvant provoquer de tels accès de tension», a-t-il ajouté. Pour sa part, l'Iran a appelé mardi à «traduire en justice les dirigeants de l'entité sioniste comme des criminels de guerre devant les juridictions internationales», après le «massacre» commis à Ghaza par leurs forces d'occupation tuant 59 Palestiniens dont des enfants qui manifestaient pacifiquement contre la décision illégale et unilatérale de transfert de l'ambassade américaine à El Qods occupée. «Le meurtre d'enfants, de femmes et de gens sans défense de Palestine (...) est devenu la stratégie principale de l'entité sioniste en 70 ans d'occupation», a indiqué le porte-parole du ministre iranien des Affaires étrangères, Bahram Ghasemi.

L'Iran a qualifié la journée de lundi de «jour de honte». «Le régime israélien massacre de sang froid d'innombrables Palestiniens qui manifestaient dans la plus grande prison à ciel ouvert du monde», a affirmé le chef de la diplomatie iranienne Mohamed Javad Zarif sur son compte Twitter. En Turquie, le président Recep Tayyip Erdogan a accusé Israël de «terrorisme d'Etat» et de «génocide», après la mort d'une cinquantaine de Palestiniens tués par l'armée israélienne à Ghaza, qui a entraîné le rappel pour consultations par la Turquie de ses ambassadeurs en Israël et aux Etats-Unis. Le vice-Premier ministre turc Bekir Bozdag a en outre fait savoir que son pays appelait à une

réunion d'urgence vendredi de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Pour sa part, le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme (HCDH) a rejeté, mardi, la justification présentée par Israël qui accuse le mouvement de résistance palestinien Hamas, d'être à l'origine de la manifestation, dénonçant les violations flagrantes des droits de l'Homme par l'occupant israélien.

«Ce n'est pas acceptable de dire : il s'agit du Hamas, donc c'est ok», a déclaré un porte-parole du Haut-Commissariat, Rupert Colville, aux médias à Genève. La Chine a fait part mardi de ses «vives préoccupations» après l'agression israélienne qui a tué 59 Palestiniens qui manifestaient pacifiquement à Ghaza, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Lu Kang, en appelant «les parties palestinienne et israélienne, surtout Israël, à faire preuve de retenue, afin d'éviter une escalade des tensions». De son côté, le gouvernement néo-zélandais a condamné les violences des forces de l'occupation israélienne contre les Palestiniens. «Au nom du gouvernement, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce a fait part de ses préoccupations directement à l'ambassadeur israélien à Wellington», a indiqué la Première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern, qualifiant les pertes humaines de «dévastatrices et unilatérales». Lundi, plusieurs pays et organisations internationales dont la France, le Canada, l'Afrique du Sud, le Koweït, la Russie, Amnesty International ont également dénoncé l'agression des forces d'occupation israélienne contre les Palestiniens.

NUCLÉAIRE IRANIEN : Premier entretien Mogherini-Zarif à Bruxelles

Le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Zarif a eu un premier entretien hier à Bruxelles avec la cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, visant à éviter que l'Iran n'abandonne l'accord sur le nucléaire après le retrait des Etats-Unis de l'accord, ont annoncé ses services. Il doit ensuite rencontrer ses homologues français, allemand et britannique, représentants des trois pays européens signataires. Ces entretiens visent à éviter que l'Iran n'abandonne cet accord et relance son programme nucléaire. Ils doivent également permettre de protéger les entreprises européennes actives en Iran des sanctions imposées par les Etats-Unis.

Mme Mogherini s'entretiendra dans l'après-midi avec les ministres des Affaires étrangères français, allemand et britannique, puis les quatre représentants de l'UE recevront M. Zarif en fin de journée, selon le programme des réunions.

«L'accord avec l'Iran fonctionne, nous devons faire le maximum pour le préserver», a commenté lundi Maja Kocijancic, porte-parole de Federica Mogherini. Ce texte «peut servir de base», a-t-elle ajouté, mais «il ne faut pas y mettre (...) des points qui n'y sont pas».

L'accord a été conclu en juillet 2015 après des années d'après négociations entre l'Iran et le groupe 5+1 (Allemagne, Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie). Aux termes de l'accord, Téhéran a accepté de geler son programme nucléaire jusqu'en 2025.

PÉNINSULE CORÉENNE Le démantèlement du site d'essais nord-coréen «bien avancé»

Des images satellite récentes font penser que le démantèlement du seul site connu d'essais nucléaires nord-coréens est «bien avancé» avant un sommet historique entre le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un et le président américain Donald Trump, selon un site américain spécialisé.

Pyeongyang a annoncé durant le weekend qu'il détruirait «complètement» le site de Punggye-ri, dans le nord-est du pays, lors d'une cérémonie prévue entre les 23 et 25 mai devant des médias internationaux invités.

C'est sur ce site que la Corée du Nord a mené ses six essais atomiques. Le dernier en date, le plus puissant à ce jour, a eu lieu en septembre et concernait selon Pyongyang une bombe à hydrogène. Le mois dernier, Kim Jong Un a proclamé que la force nucléaire nord-coréenne était parachevée et que le son pays n'avait plus l'utilité du site.

Des images satellites datées du 7 mai montrent «les premières preuves incontestables que le démantèlement du site d'essais est bien avancé», écrit mardi 38 North, site respecté dédié à l'analyse de la Corée du Nord.

Plusieurs bâtiments opérationnels importants de même que des structures plus petites autour du site ont été rasés. Les rails reliant les tunnels à des tas de déchets d'excavation ont été enlevés, ajoute le site. L'excavation d'un nouveau tunnel est également à l'arrêt depuis mars. Les images montrent aussi des travaux préparatoires à la cérémonie de démantèlement, avec une plateforme installée parmi les déchets d'excavation, vraisemblablement pour y accueillir les journalistes invités.

«Il est possible qu'elle soit destinée à y positionner des caméras pour filmer la fermeture du portail ouest», dit 38 North. Après des années de tensions sur les programmes nucléaire et balistique interdits de Pyongyang, la péninsule coréenne connaît depuis le début de l'année une remarquable détente que doit illustrer encore le sommet Kim/Trump, le 12 juin à Singapour.

Mais certains experts mettent en garde sur le fait que le Nord ne s'est pas encore engagé publiquement à renoncer à ses arsenaux controversés qui, outre des bombes atomiques, comptent aussi des missiles susceptibles d'atteindre le territoire continental américain.

Pendant des années, Pyongyang a soutenu qu'il ne renoncerait jamais à l'arme atomique, indispensable selon lui pour dissuader une invasion américaine. Washington demande «la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible» de la Corée du Nord, en insistant sur la nécessité pour la communauté internationale de pouvoir vérifier de sa réalité.

GAZA : Le bilan des tueries israéliennes s'alourdit à 61 morts

Le bilan des victimes des tueries israéliennes dans la bande de Gaza s'est alourdi hier atteignant 61 morts, selon le ministère de la Santé palestinien qui a annoncé la mort d'un enfant qui a succombé à ses blessures lundi par balles des forces d'occupation lors des manifestations contre le transfert de l'ambassade des Etats-Unis à El Qods occupée.

Selon le correspondant de l'agence palestinienne Wafa, qui se trouvait à l'hô-

pital Al-shifa de la ville de Ghaza, l'enfant Adel Ibrahim, âgé de 16 ans, est décédé suite à ses blessures subies lundi pendant les manifestations sur la ligne du blocus imposé par l'armée israélienne à l'est de la ville de Ghaza.

C'est le deuxième cas de décès enregistré durant la journée de mardi après celui d'un bébé palestinien décédé, selon le ministère de la Santé, après avoir inhalé du gaz lacrymogène lundi pendant les heurts

entre manifestants palestiniens et soldats de l'occupation israélienne.

Le bébé, Leila al-Ghandour, était âgée de huit mois, selon cette source. «Le nombre des martyrs tombés hier (mardi) s'est élevé à 61 martyrs dans la bande de Ghaza», a indiqué l'agence palestinienne faisant état également de plusieurs blessés par balles et des dizaines de cas d'asphyxie dans des manifestations organisées mardi matin à Hébron. Des di-

zaines de milliers de Palestiniens de Ghaza ont protesté lundi à Ghaza contre l'inauguration, le même jour, à El-Qods occupée de l'ambassade américaine.

Face à eux, les forces de l'occupation israélienne ont tiré par balles réelles et lancé des gaz lacrymogène tuant lundi 59 personnes, suscitant une vive condamnation internationale dénonçant un «massacre à ciel ouvert».

SELON UN COMMUNIQUÉ DU MAE L'Algérie condamne avec «la plus grande vigueur le bain de sang» perpétré à Gaza

L'Algérie condamne avec «la plus grande vigueur le bain de sang» perpétré à Gaza par les forces d'occupation israéliennes contre des manifestants palestiniens sans défense, a affirmé hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.



«L'Algérie condamne avec la plus grande vigueur le bain de sang perpétré à Gaza par les forces d'occupation israéliennes contre des manifestants palestiniens sans défense», a déclaré le MAE. «Face à cet abominable crime de guerre, la communauté internationale, et singulièrement le Conseil de sécurité des Nations unies, est de nouveau interpellée avec force pour assumer toutes ses responsabilités à l'égard du peuple pale-

stinien en vue d'assurer sa protection conformément aux normes du droit international humanitaire et de réparer l'injustice qui lui est faite», a souligné la même source. «En cette triste occasion, l'Algérie s'incline devant la mémoire des valeureux martyrs de la liberté et exprime sa pleine solidarité avec le peuple palestinien endeuillé ainsi qu'avec sa direction», a soutenu la même source. L'Algérie a réitéré son soutien «total» à la cause

palestinienne et au «droit inaliénable» du peuple palestinien d'établir son Etat indépendant avec Al-Qods pour capitale, a assuré le communiqué du MAE.

Les Palestiniens ont manifesté pacifiquement lundi à Gaza, contre les forces d'occupation israéliennes à l'encontre, qui a commis une véritable massacre, pour exprimer leur ferme refus du transfert de l'ambassade américaine à El-Qods occupée, désapprouvé par 128

des 193 pays membres de l'ONU. Au moins 52 Palestiniens ont été tués, dont huit enfants de moins de 16 ans par les tirs de soldats d'occupation israéliens, selon le ministère de la Santé local. De nombreux pays, dont la Grande-Bretagne, la France et la Russie, ont réprouvé l'ouverture de l'ambassade américaine à El-Qods. Le président palestinien Mahmoud Abbas a dénoncé un «massacre».

ALGÉRIE-LIBYE L'Algérie octroie une nouvelle aide humanitaire à la ville libyenne d'Oubari



L'Algérie va octroyer une nouvelle aide humanitaire aux populations de la ville libyenne d'Oubari, afin de leur permettre de surmonter les difficultés auxquelles elles font face, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «L'Algérie a décidé d'octroyer une nouvelle aide humanitaire à la Libye destinée aux populations libyennes de la ville d'Oubari, pour leur permettre de surmonter les difficultés auxquelles elles font face», précise le communiqué. «Cette aide d'urgence concédée en étroite concertation avec le Conseil présidentiel du Gouvernement d'Entente nationale, s'inscrit dans le cadre de l'action solidaire constante de l'Algérie envers la Libye pour répondre à certains besoins urgents de ces populations voisines», souligne la même source.

ALGÉRIE-GRANDE BRETAGNE Les deux pays se félicitent des relations «distinguées» de coopération dans les domaines judiciaire et juridique



L'Algérie et le Royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord se sont félicités, hier, des relations de coopération «distinguées» dans les domaines judiciaire et juridique, soulignant la nécessité de les renforcer, a indiqué un communiqué du ministère de la Justice.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a reçu, au siège de son département ministériel, l'ambassadeur du Royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Bryan Robert Lowen, avec lequel il a évoqué les relations entre les deux pays, a ajouté le communiqué. Les discussions ont porté, en outre, sur «l'échange de visions et de points de vues ainsi que sur les différents sujets d'intérêt commun», a conclu la source.

APS

ALGÉRIE - TURQUIE

M. Ouyahia évoque avec son homologue turc la situation en Palestine

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a évoqué, mardi, dans un entretien téléphonique avec le Premier ministre turc, Binali Yildirim, dont le pays assure la présidence en exercice de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), la «grave» situation en Palestine,

indique un communiqué des services du Premier ministre.

A cette occasion, M. Ouyahia a rappelé «la ferme condamnation de l'Algérie, exprimée par Son Excellence, le président de la République, face aux massacres sionistes dont sont victimes les

civils palestiniens», précise le communiqué. L'entretien a porté aussi sur «les voies et moyens par lesquels l'OCI se doit de réagir pour l'arrêt de ces massacres et pour le soutien à la juste cause du peuple palestinien», ajoute la même source.

ALGÉRIE-RUSSIE:

M. Guitouni évoque la coopération dans l'énergie nucléaire avec le Dg de ROSATOM

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni a rencontré mardi, en marge des travaux du 10ème Forum international de l'Energie atomique (ATOMEXPO) qui se tient du 14 au 16 mai à Sochi (Russie), le Directeur général de la société étatique russe de l'énergie nucléaire (ROSATOM), Alexey Likhachev, avec qui il a évoqué la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les entretiens ont porté sur l'état des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie nucléaire et ses utilisations énergétiques et non-énergétiques à des fins pacifiques ainsi que sur les perspectives de leur développement», a précisé la même source. L'ATOMEXPO est un Forum international annuel

de l'industrie nucléaire mondiale regroupant les dirigeants des grandes entreprises nucléaires, des agences gouvernementales, des représentants de gouvernements, d'organisations internationales (Agence internationale de l'énergie atomique, l'Agence de l'énergie nucléaire de l'OCDE et autres). Placé cette année sous le thème «partenariat mondial-succès commun», le Forum aborde les questions les plus actuelles de l'énergie nucléaire et de ses applications énergétiques et non-énergétiques à des fins pacifiques. Pour rappel, l'Algérie prépare l'exploitation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques à travers son introduction parmi ses ressources énergétiques à l'horizon 2030-2050. Dans ce cadre, une loi devant encadrer les activités relatives à l'énergie nucléaire

en Algérie est en cours d'élaboration par le ministère de l'Energie, selon de récentes déclarations du M.Guitouni. L'étape de préparation pour cette transition porte sur plusieurs niveaux, organisationnels, juridiques et de formation, selon le ministre qui avait cité à ce propos la création du Comena en 1996, la réalisation de deux réacteurs nucléaires destinés à la recherche et la formation à Draria (Alger) et El Birine (Djelfa), la création de l'Institut algérien de formation en génie nucléaire en 2011 et du Centre national de formation et d'appui à la sécurité nucléaire en 2012.

Le programme de développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques vise essentiellement à répondre aux besoins énergétiques de l'Algérie, outre ses usages techniques dans les domaines

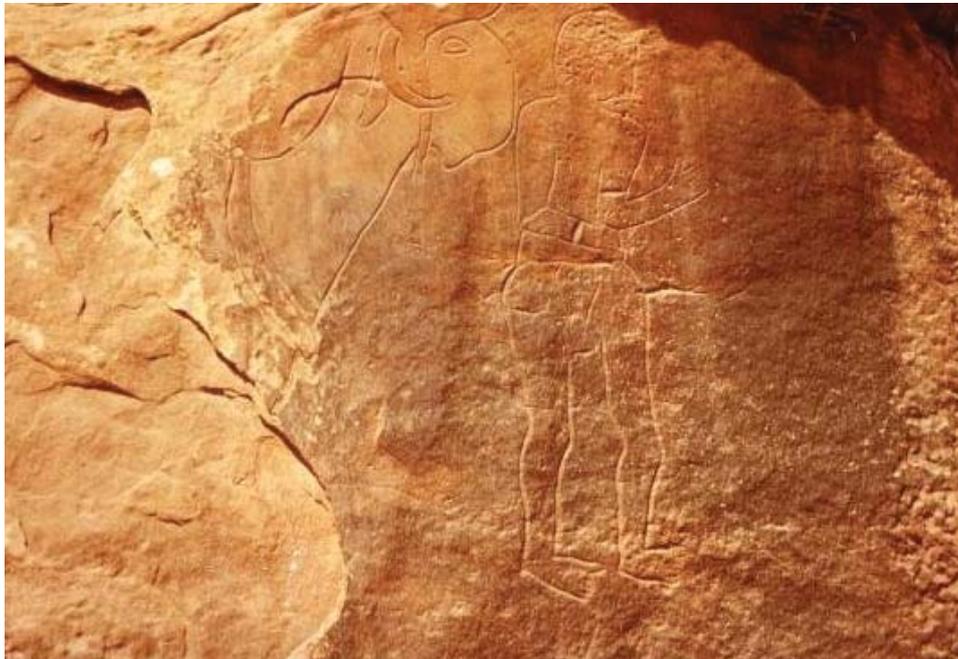
de la santé, de l'agriculture et des ressources en eau.

«L'Algérie pense à son avenir. La demande croissante sur l'énergie a conduit l'Etat à initier un programme ambitieux en matière d'énergies renouvelables axé sur la diversification des sources d'énergie pour garantir l'avenir des générations futures. L'énergie nucléaire constitue, à ce titre, un choix stratégique pour notre pays», avait assuré le ministre.

Afin de concrétiser ce programme, l'Algérie a signé plusieurs accords de coopération bilatérale portant sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, avec plusieurs pays, dont la Chine, l'Argentine, la France, les Etats-Unis et la Russie, outre une coopération multilatérale dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

STATIONS DE GRAVURES RUPESTRES À DJELFA : Destination touristique en quête de valorisation

La wilaya de Djelfa compte de nombreuses stations de gravures rupestres préhistoriques, dotées d'une grande valeur patrimoniale et civilisationnelle, mais accusant néanmoins un manque en matière de promotion à même d'en faire une destination touristique de choix.



«Les gravures rupestres de la région de Djelfa remontent à l'époque préhistoriques de l'âge néolithique (néolithique signifie l'âge de la pierre nouvelle). Ce sont des gravures sur pierre (ou peinture à l'ocre)», a expliqué la responsable locale de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, Ben Aïssa Leïla.

Ajoutant que ces stations rupestres, disséminées à travers les communes de Zeccar, Ain Naga, Messaâd, Ain Ibel, Taâdhimt et Djelfa, peuvent constituer une destination touristique de choix, tout en représentant une halte d'importance pour les chercheurs en histoire et en archéologie. Selon la responsable, un total de 47 sites englobant quelque 1.162 gravures rupestres, ont été recensés dans la région, par les services de l'Etat concernés par le classement et sauvegarde de ce patrimoine archéologique. Parmi ces sites d'importance, Mme Ben Aïssa a cité la station de Zaccar (située à 37 km au Sud de Djelfa), plus connue sous l'appellation «Dir Deggaouine» et découverte en 1907 (époque coloniale). Le site, classé patrimoine national en 1982, revêt une grande valeur de par sa richesse en éléments rupestres. On compte dans un rayon relativement restreint la présence d'un grand nombre de représentations (soit 37), telles qu'un éléphant, un buffle antique, un rhinocéros, en association à une faune disparue.

La station d'Ain Naga, à 33 km à l'Est de Djelfa, mitoyenne au village Ain Naga, relevant de la commune de Medjbara, renferme quant à elle six (6) gravures rupestres, avec 71 peintures (rupestres), dont la découverte remonte à 1965 par des amateurs d'archéologie, dont le missionnaire français Père F. de Villaret et Keddidi Belkheir.

Le site classé patrimoine national 1979 renferme des rochers gravés de buffle antiques, d'éléphant, de bœuf à sphéroïde, du babouin antique, une peinture connue sous l'appellation les amoureux timides. D'autres stations rupestres, et non des moindres, ont été découvertes dans la région, à l'image de celle de la commune d'Ain Ibel, ou une gravure rupestre a été mise à jour en 2016, non loin du site archéologique classé «Khenk Leh-

lel». La peinture représente une partie d'une femme. Parallèlement, des traces de dinosaures ont été découverts dans la commune de Medjbara, à 20 km au Sud de Djelfa, où des fouilles réalisées par les services de la tutelle ont mis à jour quelque 28 vestiges.

Toutefois, si certains de ces sites ont bénéficié de clôtures pour leur protection, il n'en demeure pas moins, selon Mme Ben Aïssa, que la sauvegarde de ce patrimoine humain «est la responsabilité de tout un chacun», a-t-elle assuré, critiquant «certains comportements déplorables» au niveau d'un nombre de ces sites.

Un cas de ces agissements négatifs est à signaler dans le site mitoyen à la route Djelfa-Medjbara, où certains individus, «visiblement inconscients de la valeur de ces gravures» les ont défigurés avec de la peinture et des slogans partisans, a déploré la responsable.

Sites archéologiques pleins de diversité à préserver

Pour Mme Ben Aïssa, la valeur des sites archéologiques à Djelfa, ne tient pas dans leur grand nombre, mais surtout dans la grande diversité des sujets traités dans les peintures rupestres répertoriées dans la région. Elle estime que cette valeur conférée à l'art rupestre dans cette wilaya est essentiellement liée à sa situation stratégique dans le prolongement de la chaîne de l'Atlas saharien, caractérisée par une grande diversité des sujets traités dans les gravures rupestres préhistoriques mettant en exergue les développements survenus dans le psychisme et dans la vie de l'homme préhistorique, durant cette période dite de la «Pierre écrite».

Cet avis est partagé par le chercheur et professeur en archéologie Djegil Tayeb de l'université Ziane Achour de Djelfa, qui a, également, souligné la place prépondérante de la wilaya de Djelfa sur l'échiquier national dans le domaine archéologique, assurant que la région est riche de vestiges remontant très loin dans l'histoire de l'humanité (préhistoire), en passant par les anciennes civilisations, dont la civilisation romaine.

Le chercheur a déploré, néanmoins, un manque de recherches et d'études

concernant deux périodes historiques, relatives à la civilisation islamique et à la présence ottomane dans la région, avant la colonisation française. «Un soutien est impératif de la part des pouvoirs publics concernés en vue du lancement de fouilles archéologiques au niveau d'un nombre de sites encore vierges», a-t-il estimé, mettant en exergue la grande valeur du patrimoine immatériel de la wilaya représenté par ses vestiges préhistoriques, dont les gravures rupestres ayant déjà fait l'objet d'études durant la période coloniale, avant d'être prises en charge par les chercheurs du domaine relevant de l'université d'Alger 2.

Il a, en outre, fait part d'une insuffisance constatée dans l'étude des vestiges datant de l'époque romaine, à l'exception de trois ou 4 sites actuellement classés.

Toujours au volet de la recherche, le DR Rabhi Merouane de l'université Alger 2, avait proposé dans son intervention à une Journée d'études sur le patrimoine local de la wilaya de Djelfa, organisée récemment, dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, «une approche géographique dans la recherche archéologique».

L'universitaire a signalé, à ce propos, d'autres approches connues et déjà adoptées par les chercheurs dans l'étude des gravures rupestres dans la région de Djelfa, dont particulièrement celle basée sur la répartition chronologique des périodes préhistoriques, représentées par la période bubaline (buffle antique), période bovidienne (ou des pasteurs), période caballine (équidienne) et période cameline. Cette répartition propre à la région de Djelfa n'est pas applicable à l'art rupestre dans le Tassili et le Hoggar, a-t-il ajouté, soulignant que «même si les approches déjà adoptées par les chercheurs dans le domaine ont donné de bons résultats, les évolutions technologiques survenues dans le secteur peuvent nous aider à développer encore plus nos méthodes en matière d'études archéologiques. Il a cité à ce propos la possibilité d'exploitation du «Système d'information géographique (SIG)», un système moderne conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques.

ALGER

La générale de la pièce de théâtre «Cheikh M'Hamed El Anka el Meddah», présentée

La générale de la pièce de théâtre «Cheikh M'Hamed El Anka el Meddah», a été présentée lundi à Alger, devant un public nombreux, venu redécouvrir le parcours exceptionnel de l'artiste, surnommé le «Cardinal de la chanson chaâbia».

Accueillie à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref), le spectacle écrit et mis en scène par Mahfoud Fellous, revient sur les différentes étapes de la vie artistique du Cheikh M'Hamed El Anka (1907-1978), marquées, à ses débuts, par son rapport à ses maîtres, Cheikh Mustapha Nador (1874-1926) notamment, et le cours des événements historiques qui ont nourri sa créativité, une fois confirmé dans son art.

Cheikh M'Hamed El Anka, campé par Mohamed El Hadj Boualem, seul à tenir le même rôle durant tout le spectacle avec Hassiba Boukhari, apparue dans celui de la veuve du Cheikh Mustapha Nador et Mustapha Alouane dans le rôle du cafetier, était entouré de plusieurs personnages qui ont plus ou moins compté dans sa vie d'artiste, rendus dans des rôles polyvalents d'illustration par Djamel Bounab, Redouane Merabet, Hamid Hellal, Fethi Krouri, Mohamed Tayeb Benbetka et Kalem Miloud. Près de deux heures de temps, le spectacle a été déroulé dans une conception didactique linéaire, où le discours, se substituant à la dramaturgie, a constitué le seul support exploité pour rendre les enseignements prodigués par Cheikh Mustapha Nador à son élève, et les différents événements qui avaient marqué l'époque, desquels s'inspirait El Hadj M'Hamed El Anka, dans son nouveau statut de Cheikh. La multiplication des «noirs» (extinction de l'éclairage), annonçant les fins de tableaux et l'intervention répétitive de la voix «off» de Alae Eddine Nouar dans le rôle du narrateur assurant les transitions, ont conforté l'uniformité de la vision conceptuelle du spectacle, pourtant à la charge d'un personnage dense au caractère plein.

Le public a ainsi pu redécouvrir la singularité d'une carrière fulgurante, menée par Cheikh M'Hamed El Anka qui a donné au genre chaâbi ses lettres de noblesses, le consacrant comme une musique populaire dans laquelle il introduira de nouveaux instruments dont le banjo. Intervenant à l'issue de chaque tableau, les différents enregistrements du «Cardinal» qui ont constitué la «bande son» proposée par El Hadj El Anka (fils), présent dans la salle, ont enrichi le spectacle qui s'est déroulé dans un espace servi par un décor unique, œuvre de Abdelghani Khabil, fait d'une terrasse de café et son intérieur.

Des clins d'œil à différents métiers d'antan, rendus dans des rôles libres, à l'instar du personnage du cireur qui devient vendeur du journal, «L'Echo d'Alger», puis de cigarettes, ont quelque peu restitué les atmosphères de la période coloniale déterminante dans le parcours du maître de la chanson chaâbia, d'avant et pendant la guerre de libération.

Sur un espace scénique, plus dédié aux projections de films et aux spectacles de musique qu'à la pratique du 4e art, les comédiens, au jeu plaisant, ont évolué dans des accoutrements renvoyant au vieux Alger (pantalons arabes, gilets brodés, tabouches), alimentant une trame fragmentée, faite d'une suite d'histoires parfois inspirées des textes de chansons, à l'exemple de la mise en scène de la célèbre pièce, «Lahmam».

Le public, a eu du plaisir à revisiter l'œuvre et le parcours du Cardinal, par la pratique théâtrale, manifestant son adhésion au spectacle par des applaudissements répétés et des youyous nourris, «à la manière chaâbia», dira un spectateur.

Avant le début du spectacle, une minute de silence a été observée à la mémoire de la regrettée Sonia, grande comédienne décédée dimanche à Alger, à l'âge de 65 ans.

Le spectacle «Cheikh M'Hamed El Anka el Meddah», produit par l'Oref sous l'égide du ministère de la Culture devrait être reconduit au même endroit durant le mois de Ramadan.

Programme de la soirée

TF1 20:00

Grey's Anatomy

Réalisateur : Ellen Pompeo
Avec : Ellen Pompeo, Justin Chambers



Meredith essaie d'en apprendre davantage au sujet de l'histoire de Marie Cerone et de sa mère. Par ailleurs, Jo fait des demandes de bourses dans tout le pays, ce qui amène Alex à réfléchir à la situation. Après avoir passé la nuit avec April, Tom Koracick aide la jeune femme à surmonter une crise concernant sa perte de foi. Elle lui a en effet révélé que la mort de son fils de 10 ans, des années plus tôt, avait mis un terme à sa croyance religieuse. Enfin, un adolescent refuse une greffe du cœur de peur que ses sentiments pour son petit ami ne disparaissent après l'opération...

France 2 19:55

Flic, tout simplement

Réalisateur : Yves Rénier
Avec : Mathilde Seigner



En 1994, la commissaire divisionnaire Martine Monteil est la première femme nommée à la tête de la prestigieuse brigade criminelle. Profondément marquée par le meurtre d'une jeune femme, elle s'est fixé comme priorité absolue de traquer ce dangereux psychopathe. Pour mettre toutes les chances de son côté, elle entreprend de faire collaborer des services parfois rivaux. Son but : imposer la création d'un fichier des empreintes ADN pour confondre le meurtrier.

France 3 19:55

Des racines et des ailes

MAGAZINE DE REPORTAGES
186 épisodes



Jardins sur la Riviera. Sur les hauteurs du village d'Eze, le chef jardinier Stéphane Cassus agrandit le magnifique espace sub-tropical. Au Cap-Martin, l'historien Etienne Chilot visite les parcs de propriétés de rêve comme la villa Zamir qui a appartenu au banquier Albert Kahn. Tous les jardins ont une histoire. Visites, entre autres, de la villa d'Este, à Tivoli, en Italie, des jardins de Kew, à Londres, avec la serre exotique voulue par la reine Victoria. Sans oublier le parc printanier de Keukenhof, aux Pays-Bas (ouvert d'avril à mai) et celui de l'île luxuriante de Madère.

CANAL+ 20:05

Rodin

Réalisateur : Jacques Doillon
Avec : Vincent Lindon, Izia Higelin



A Paris, en 1880, Auguste Rodin reçoit enfin sa première commande de l'Etat : il s'agit de sculpter «La Porte de l'Enfer», en s'inspirant de «La Divine Comédie», de Dante. En pleine création de cette oeuvre, il demande son avis à Camille Claudel, jeune et brillante sculptrice qui travaille dans son atelier. Entre le maître, qui entretient de brèves liaisons avec les jeunes femmes qui posent pour lui, et l'élève, c'est le début d'une histoire longue et passionnée. Par ailleurs Rodin, est contacté par Victor Hugo, qui lui commande un buste de sa personne.

6 19:45

Football / Ligue Europa

MARSEILLE (FRA) / ATLÉTICO MADRID (ESP)
Saison 2017 - Sport



En demi-finales, Marseille tentait de décrocher son billet pour la finale face aux Autrichiens de Salzbourg. Dans l'autre match du dernier carré, l'Atlético Madrid défait les Londoniens d'Arsenal emmenés notamment par Alexandre Lacazette.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1872

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

1	5				7				
	8	2					1		
		4		3		2	9	5	
			2		9				
			8			5			
			4		3				
8	6	3		9	4				
	9				1	8			
4				9	6		4		1

2	9								4
	7	3							8
		1		5		7	2	3	
					1	3			
					6			2	
					4		5		
6	3	8				4		9	
					9				8
								8	5
								3	7

					3		7		
					9			8	
					6		4		

1	9				4	1	2	9				7					
	7	4						7	1			8					
		5		4		7	2	1			6	9	1	5	2		
			1		8					1		4					
			3			2				3			5				
				9		2					8		9				
9	2	8			6		3				8	3	4		6	9	9
	6						8	4				9				6	2
5						1		9				1				8	3

Horizontalement:
Verticalement:

- 1 - Commandement
 - 2 - Sacrificateur
 - 3 - Elle arrose Namur - Titane au labo
 - 4 - Colorâtes
 - 5 - Spectacle quotidien - Transalpin
 - 6 - Ventilées - Système d'unités
 - 7 - Personne entre deux autres - Grande quantité
 - 8 - Pronom pour lui - Partie d'assemblage
 - 9 - Encouragement d'arène - Nom de vent
 - 10 - Avec clarté
- A - Restriction
B - Admiratif
C - Rendu muet - Un ton sous mi - Copulative
D - Tas de feuilles
E - Philosophes - Négation
F - Dieu soleil - Amas - Oncle à case
G - Nom d'une femme de lettres - Génitrice
H - Il vaut l'hélium - Père de Maigret
I - Sigle d'école supérieure - Etriqué
J - Sollicitons - Initiales pieuses



«L'ignorance facilite à la bassesse les plus misérables calomnies.»

Citation de Germaine de Staël ; Les maximes et pensées inédites (1817)

Mots croisés n°1872

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°572

dédramatiseront	elle vous fait aller à la selle	paques tahitiens est très pressé	touché	régiment	tremblent	course de skieur futur torrent
jubilé	inscriras		négarion		esprit	
alimente				infatués		
différent			faire un procès mauvais cheval	rideau		grande corbeille
corps céleste		musique ambiante mises en rage			croqueuse de pomme nigaudes	
tourna			très aigu		païs d'Asie	
veuve brûlante			caverne		raçonner	
voulus				Irlande du poète		
	décores			sans eau		en bonne santé
blâme	couvert			pièces de viande		bien éduqué
			condition			paresseux grande cage
très peu habillé		échange maisons de collections			sorcier	
prêtes à réfléchir					boisau	
				charbons ardents foulard d'officier		
soupçonnerai	passage à pied sec		bien ventilé			terme de court défenseur
	exécuter		pâtûre de moteur			
coincée			signal routier			dents pointues
imposées			astre lointain		accepté	
				trompai		
				parcourue		
abri de volatiles	dalle funéraire				qarrottent	
	provocation					
		groupe mondial		quart chaud		cri de joie dans l'arène
tourments		respire		agrément de blaques		partie de rattie
parade militaire					nous rendrons	
					poussé	
			très touffue			
tradition sacrée			nommée			premier à rosir

Solution

C'est arrivé un 16 mai

Sudoku n°1872

1	3	5	9	4	2	8	6	7
9	8	2	6	7	5	3	1	4
6	7	4	8	3	1	2	9	5
5	4	6	2	8	9	7	3	1
3	2	8	7	1	6	5	4	9
7	1	9	4	5	3	6	2	8
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1	9	7	4	5	2
2	6	3	1	9	7	4	5	2
8	9	7	5	6	4	1	8	3
4	5	1	3	2	8	9	7	6
8	6	3	1					

LE CLUB SPORTIF DES STARS DU KARATÉ DE SIDI LAKHDAR « Six médailles en Tunisie, malgré le manque des moyens »

Salim Ben

Les athlètes du Karaté du club sportif des stars de Sidi Lakhdar, qui ont franchi avec brio le tournoi international qui s'est déroulé le mois de mars en Tunisie ou ils ont remporté six médailles dont une en Or, ont été les invités d'honneur du P/APC de Sidi Lakhdar, dans une cérémonie de récompense et remerciement, affirme le président Djilaïli Kamel.

« Notre club a effectué l'une de ses meilleures saisons avec ces 110 athlètes dans les catégories Benjamins, Minimes et cadet. Nous avons plusieurs participations nationale et internationale, en 2006 notre participation à Dubai était super avec 03 médailles et lors de notre compétition en Tunisie nous avons eu 5 médailles » « Il s'agit de l'athlète Adlaine Chahinez, benjamine qui a eu une médaille d'or, trois médailles de bronze pour les minimes, Benaziza Khaled, Brahimi Abdelhakim, et Tigrine Sallaheddine ainsi que deux médailles d'argent pour les cadets, Mohamed Benmira et Yahia Mohamed Soheib » « Nous avons aussi un athlète sélectionné en EN -18, il s'agit de Brahim Ishak » nous a dit l'entraîneur Beghouche Bilel « Nous sommes sereins pour reprendre le chemin des compétitions la saison prochaine, avec les encouragements et aides de notre maire » Pour le club sportif d'El Moustakbel de Sidi Omar de Taik wando, il a eu une 2ème place en Tunisie en décembre 2017, grâce à l'entraîneur du Taik Wando, Mr Ali Ougharbi Lakhdar, qui a réussi son défi avec son club.

Le maire de la ville de Sidi Lakhdar Mr Djamel, nous a dit « La saison a été couronnée de succès, avec de bonnes prestations dans toutes les compétitions, je tiens à remercier ces athlètes et leur coaches et je leur félicite pour leur efforts ».

S. B.

JUDO / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2018 « JUNIORS » : L'Algérie sacrée

La sélection algérienne « Garçons/Filles » de judo a été sacrée championne d'Afrique 2018 chez les juniors, en battant l'Égypte en finale du tournoi, clôturé lundi soir à Bujumbura (Burundi). « Les Verts » ont ainsi terminé en tête du podium, devant les « Pharaons » d'Égypte, au moment où l'Afrique du Sud et le Gabon se sont partagés la troisième place.

Cette compétition, organisée du 10 au 14 mai dans la capitale du Burundi était ouverte également aux cadets (Garçons/Filles) et chez lesquels l'Algérie s'était contentée de la deuxième place « par équipes ». Les premiers jours de la compétition ont été consacrés aux épreuves individuelles et les sélections algériennes ont réussi à récolter un total de 28 médailles : 14 or, 8 argent et 6 bronze.

Chez les cadets, les médailles d'or ont été décrochées par Rimeh Bouhrour et Yasmina Djellab, en filles, ainsi que Mohamed Bessai, Idris Messaoud, Aghilès Benazoug et Ahmed Rebahi chez les garçons. De leur côté, les trois finalistes malheureux, à savoir Rahma Ghalima, Chems-Eddine Hadjibi et Abdelatif Boubetra se sont contentés de l'argent, au moment où Larbi Sabrina, Chaâ Rachida, Belkacem Nabila, Ryma Benmoun et Aït Maâmar Merzouk ont pris le bronze. Samedi, au deuxième jour des épreuves individuelles, c'était au tour des juniors de monter sur le tatami et ils ont fait aussi bien que les cadets, en moissonnant un nombre quasi égal de médailles. Chez les garçons, les breloques en métal précieux ont été remportées par Billel Yakoubi, Mehbil Ahmed, Mabrouk Abdelkader, Zellat Youcef, Bouammar Mustapha et Hached Hichem Abdelkader, ainsi que par Karima Kechout et Mameri Maroua chez les filles. La moisson des juniors a été bonifiée par les médailles d'argent de Saïdi Khadidja, Bakhera Khadidja, Moudjed Mahdjouba, Kaddour Houaria et Temri Oussama, au moment où Laouar Abderrahmane et Nesrine Boudjamine ont pris le bronze.

41E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS :

« L'Algérie accorde un intérêt accru aux jeunes »

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab a déclaré, lundi au Caire, que l'Algérie avait accordé un grand intérêt à la jeunesse qu'elle a placée à la tête des priorités de sa politique à travers la création d'un Conseil supérieur de la jeunesse, appelant à formuler des programmes, élaborer des visions arabes communes et établir la coopération entre les jeunes du monde arabe.



Dans son allocution d'ouverture à l'occasion de la tenue des travaux de la 41e session du Conseil des ministres arabes de la Jeunesse et des sports, M. Hattab a indiqué que « l'Algérie a consenti des efforts considérables pour intégrer les jeunes dans le processus de développement économique et social, en adoptant des mesures pour la promotion de l'emploi et de l'insertion sociale des jeunes à travers diverses formules, à l'instar de l'octroi de crédits permettant de créer des micro-entreprises et la création de postes d'emplois à la faveur des contrats de pré-emploi, des expériences réussies pouvant servir de modèle

à suivre dans le monde arabe ».

Le ministre a appelé les pays arabes à « formuler des programmes, élaborer des visions arabes communes et établir la coopération entre les jeunes du monde arabe, à développer leurs compétences de manière à servir leurs pays, tout en leur permettant de s'adapter aux nouvelles technologies », mettant l'accent sur la nécessité d'accompagner les jeunes, d'élaborer les plans nécessaires pour sécuriser nos sociétés et préserver l'histoire, la culture et les spécificités de nos peuples et de nos pays ».

L'Algérie est disposée à abriter les manifestations sportives arabes, à l'instar

de la session arabe de formation des représentants des champions aux besoins spécifiques et de la rencontre arabe sur l'utilisation des contenus numériques dans la prévention de la violence en milieu juvénile, a-t-il précisé.

Les ministres arabes de la Jeunesse et des sports, dont Mohamed Hattab, ont été reçus par le président de la République arabe d'Égypte, Abdel Fattah el-Sissi en marge de la tenue de la 41e session du conseil des ministres arabes de la Jeunesse et des sports au siège du secrétariat général de la Ligue arabe au Caire. Durant cette session, le conseil débattera de plusieurs thèmes liés aux voies

susceptibles de protéger les jeunes du terrorisme et de l'extrémisme et de les impliquer dans la concrétisation du développement durable. Il passera en revue également les programmes et activités proposés pour la prochaine étape, dont l'organisation du colloque de l'identité de la jeunesse arabe en Palestine, de la 15e rencontre des jeunes des capitales arabes en Jordanie, du colloque de la paix internationale des jeunes activistes en Irak, du 2ème Salon de la jeunesse arabe en Jordanie et du forum de lutte antiterroriste pour permettre à la jeunesse arabe de réaliser les objectifs de développement durable au Liban.

RAFFA :

La Confédération africaine insiste sur la formation tous azimuts

La formation tous azimuts et la promotion de la discipline en vue de son intégration aux Jeux Olympiques (JO) Paris-2024, ont été, entre autres, parmi les décisions prises lors de la réunion du bureau exécutif de la Confédération africaine de raffa (CAR) à Alger. L'organisation de plusieurs stages de formation au profit des cadres techniques, arbitres et entraîneurs durant le mandat olympique 2017-2020, a été ainsi évoquée par les 11 membres sur les 13 que compte le comité directeur de la CAR présents à Alger.

Le principe de trois stages par an dans la discipline de raffa, qui a besoin d'une promotion en vue des JO-2024, a été adopté à l'issue de la réunion qui a pris fin dimanche tard dans la soirée.

« La formation est notre cheval de bataille et tiendra une place prépondérante dans notre programme durant tout le mandat. Nous essayons tant bien que mal de maîtriser ce volet qui a son importance dans la promotion de notre discipline au niveau de la base dans les différents pays. On n'a pas le choix si on veut que notre sport soit retenu parmi les quatre disciplines additionnelles lors des JO de Paris », a déclaré à l'APS le président de l'instance, l'Algérien Mohamed-Yacine Kafi.

Pour l'année 2018, trois stages de formation seront programmés respectivement en Algérie, en Égypte et au Maroc à des dates qui seront arrêtées ultérieurement. La même ca-

dence sera maintenue durant les années à venir dans d'autres pays membres « afin d'en faire bénéficier tous les sportifs du continent », a souhaité le président de la CAR.

Au chapitre compétitions, l'Algérie ouvrira le bal avec l'organisation du premier Championnat d'Afrique jeunes, filles, seniors et mixtes pour l'année 2018. La manifestation aura lieu à Biskra ou Ghardaïa, selon le choix de la Fédération algérienne de raffa et billard (FARB), en fonction du cahier de charges de la CAR.

L'édition 2019 du rendez-vous continental aura lieu en Égypte ou au Soudan. « Pour désigner le pays hôte de la compétition en 2019, la commission sportive de la CAR effectuera une visite de travail en Égypte et au Soudan, afin d'inspecter beaucoup plus les infrastructures, car je pense que les deux pays n'ont pas de problème de montage financier », a expliqué le président de la CAR.

L'autre point étudié longuement lors de la réunion d'Alger concerne les JO-2024 et la candidature des sports de boules qui pourraient être parmi les quatre disciplines additionnelles à intégrer les Jeux de Paris. « La Confédération mondiale des sports de boules (CMSB), seul interlocuteur des disciplines de boules au niveau du Comité international olympique (CIO), a décidé de la candidature commune pour les trois spécialités (tir progressif, tir de précision et raffa individuel). Sous le slogan « Un même sport, plusieurs disciplines, une seule

candidature », on doit faire la promotion de cette candidature en vue de Paris-2024. C'est un grand défi qu'on doit relever », a insisté Mohamed-Yacine Kafi. Sur un autre registre, le directeur général des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), prévus à Alger en juillet, Abdelhalim Azzi, présent à la réunion du comité directeur de la CAR, a fait la promotion des JAJ, invitant tous les pays présents à venir en masse et à rehausser de leur présence la fête de la jeunesse africaine tout en prouvant que la raffa possède sa place dans le gotha mondial. A la fin des travaux de la réunion de la CAR, il a été procédé à l'installation de plusieurs commissions spécialisées, lesquelles seront appelées à être renforcées par d'autres membres pouvant apporter un plus à la discipline.

Composition des commissions :

- Commission sportive et formation : Imed Bouzhoud, Bouslah (Algérie), Foued Kour et Lafhal Bouchra (Maroc), Ali Mohamed Abdelilah (Djibouti)
- Commission médicale et antidoping : Dr Khleifa et Dr Hmida (Algérie)
- Commission développement féminin et jeunes talents : Nora Abdelhak et Lafhal Bouchra (Maroc), Mourad Ouafaa (Soudan), Chérifa Azouad (Niger)
- Commission communication et relations extérieures : Abdelkader Kelhat (Algérie).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E JOURNÉE/GR. D)
GOR MAHIA - USMA, CET APRÈS-MIDI À 17H

Les «Rouge et Noir» en conquérants à Nairobi

L'USM Alger tentera de revenir avec un bon résultat de son déplacement à Nairobi pour affronter aujourd'hui les Kényans de Gor Mahia au stade de Kasarani (17h00 algériennes), dans le cadre de la 2e journée (Gr. D) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).



Nairobi le défenseur de l'USMA Ayoub Abdellaoui, qui va prendre part à son dernier match avec le club de Soustara avant de rejoindre le club suisse de Sion avec lequel il s'est engagé pour un contrat de trois années. Côté effectif, l'USMA sera privée de plusieurs joueurs à l'image du buteur du championnat (18 buts) Oussama Darfalou, suspendu et de Kaddour Beldjilali (blessé), alors que Chita, Hamia, Hajhouj et Hamzaoui ont été écartés pour des «raisons techniques» et n'ont pas fait le déplacement au Kenya. De son côté, Gor Mahia, champion du Kenya en titre et reversé en Coupe de la Confédération après son élimination en Ligue des champions, a disputé dimanche un match amical face aux Anglais de Hull City (Div. 2), soldé par une défaite (0-0, aux t.a.b 4-3). Le club kényan occupe la tête du classement du championnat local avec 30 points, soit quatre de plus que son dauphin Mathare United FC mais avec trois matchs en moins. L'équipe a aligné 9 victoires et 3 nuls en 12 matchs disputés. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral malien dirigé par Mahamadou Keita, assisté de ses compatriotes Moriba Diakité et Drissa Niare. Dans l'autre match du groupe D, les Young Africans accueilleront les Rwandais de Rayon Sports, également mercredi (19h00).

SERIE A ITALIENNE / NAPLES : Sarri regrette la blessure de Ghoulam

L'entraîneur de Naples (Serie A Italienne de football) Maurizio Sarri a regretté la blessure contractée par le défenseur international algérien Faouzi Ghoulam, ce qui a privé l'équipe d'un joueur qui était dans un moment extraordinaire.

«Les blessures de Milik et Ghoulam sont des regrets pour cette saison. Ca nous a privés d'un joueur qui était dans un moment extraordinaire (ndlr, Ghoulam) et d'un autre qui a de grandes qualités. Il nous manquait quelques éléments pour être compétitifs partout. On a fait des choix. On n'a pas été éliminés de façon délibérée, mais on a fait des choix», a affirmé le coach du Napoli dans un entretien à Sky.

Le club du sud de l'Italie a perdu le Scudetto au profit de la Juventus de Turin, qui remporte son 34e titre et le 7e d'affilée. Naples reste sur une victoire dimanche en déplacement face à la Sampdoria (2-0). Les Napolitains (88 points) sont juste derrière les Turinois (92 points), au classement général à une journée de la fin du championnat.

Ghoulam, victime d'une double fracture au genou qui l'a éloigné des terrains depuis novembre dernier, figurait sur le banc des remplaçants lors des deux derniers matchs de son équipe, mais sans pour autant effectuer son retour à la compétition.



Large vainqueur lors de la première journée face aux Tanzaniens des Young Africans (4-0) en match disputé au stade du 5-juillet, le club algérois aura à coeur de préserver sa position en tête du classement face à un adversaire qui est allé accrocher en ouverture de cette épreuve à Kigali les Rwandais de Rayon Sports (1-1).

«Après avoir entamé la phase de poules sur une bonne note, on sera appelés à confirmer à l'occasion du match face à Gor Mahia. On s'attend à un match difficile face à un inconnu, d'autant plus qu'on va effectuer un long voyage, mais on est déterminés à relever le défi et on fera de notre mieux pour revenir avec un résultat probant qui va nous permettre de consolider notre place à la tête du groupe D», avait affirmé avant le départ pour

Le programme

- Groupe A : Aduana Stars (GHA) - Raja Casablanca (MAR) AS Vita Club (RDC) - ASEC Mimosas (CIV)
Groupe B : UD do Songo (MOZ) - RS Berkane (MAR) Al-Hilal (SOU) - Al-Masry (EGY)
Groupe C : Djoliba AC (MAL) - Williamsville AC (CIV) Renaissance Aiglons (CGO) - Enyimba (NIG)
Groupe D : Gor Mahia (KEN) - USM Alger (ALG) Young Africans (TAN) - Rayon Sports (RWA)
NB : les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE DES CHAMPIONS :

Le match de Zesco Utd sera le dernier de Madoui avec l'ES Sahel

L'entraîneur algérien de l'ES Sahel, Kheireddine Madoui devrait quitter la barre technique du club de Sousse juste après le match contre Zesco United, prévu aujourd'hui à domicile pour le compte de la deuxième journée de la Ligue des champions d'Afrique de football,* rapportent les médias locaux lundi. Selon «Mosaïque FM», l'expérience de l'entraîneur algérien avec l'Etoile spor-

tive du Sahel a pris officiellement fin et le match face à Zesco Utd, en Ligue des champions sera le dernier pour lui. A la tête de l'ES Sahel depuis décembre 2017 en provenance de l'ES Sétif pour un contrat de deux ans, le technicien algérien a réussi à qualifier son équipe pour la phase de poules de la Ligue des champions. En revanche, en championnat de Tunisie, l'Etoile a perdu la deuxième place qualificative à

ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL : Meziane Ighil : «M'bolhi est toujours sélectionnable»

L'entraîneur-adjoint de l'équipe nationale de football Meziane Ighil n'a pas écarté l'idée de rappeler le gardien de but Rais M'bolhi, en vue des deux matchs amicaux prévus en juin prochain face au Cap Vert et le Portugal.



«Nous n'avons jamais dit que M'bolhi ne sera plus convoqué en sélection. Nous avons juste décidé de voir à l'œuvre d'autres portiers. Quand M'bolhi a été écarté, il ne jouait pas, maintenant qu'il est compétitif, c'est une autre paire de manche. D'ailleurs, le coach national Rabah Madjer l'a signifié clairement qu'il y'aura bien des surprises dans la prochaine liste», a indiqué Meziane Ighil dimanche soir au micro de la chaîne de télévision Djazairia One. M'bolhi (32 ans/ 55 sélections) n'est plus convoqué depuis l'arrivée de Madjer en octobre 2017. Il a été remplacé par le revenant Faouzi Chaouchi (MC Alger).

«Chaouchi dispose de toutes les qualités qui lui permettent d'être le portier N.1 de la sélection : il a la taille qu'il faut, le courage, et ses interventions aériennes sont impeccables. Voilà pourquoi il est toujours convoqué et jouit de notre

confiance», a-t-il ajouté. Le nom du milieu offensif de Galatasaray (Turquie), Sofiane Peghouli est également pressenti pour effectuer son retour chez les Verts, lui qui avait été écarté, à l'instar de M'bolhi, depuis l'intronisation de Madbah Madjer. Meziane Ighil est revenu sur l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, battue mercredi dernier à Cadix (Espagne) en match amical face à l'Arabie saoudite (2-0).

«Notre objectif n'a jamais été de former une sélection locale, mais plutôt de choisir les meilleurs joueurs de cru qui vont intégrer l'équipe A dans l'objectif de renforcer certains postes bien précis», a-t-il expliqué. L'équipe nationale donnera la réplique au Cap Vert le 1er juin (22h00) probablement au stade du 5-juillet d'Alger, avant de s'envoler à Lisbonne pour défier le Portugal de Cristiano Ronaldo le 7 juin.

TRANSFERT : L'Algérien Benyettou s'engage avec Al-Fujairah FC (Emirats arabe unis) de Maradona



L'attaquant algérien d'Al-Shabab (Div.1 saoudienne) Mohamed Benyettou s'est engagé avec le club d'Al-Fujairah FC, a annoncé le nouveau promu en division 1 émiratie de football ce lundi sur son compte Twitter, sans dévoiler la durée du contrat.

L'équipe dirigée sur le banc par l'ancienne star de la sélection d'Argentine Diego Maradona a assuré son accession grâce à sa victoire (1-0) face à Hatta en barrages d'accession (défaite à l'aller 2-1).

Le natif d'Oran âgé de 26 ans, qui devait dans un premier temps prolonger son contrat avec Al-Shabab jusqu'en 2020, avait opté pour le club saoudien en janvier 2016 en provenance de l'ES Sétif. Sous les couleurs d'Al-Shabab, Benyettou avait inscrit 33 buts en 66 apparitions.

la prochaine Ligue des champions, avant de s'incliner lourdement en finale de la Coupe de Tunisie devant le Club Africain (4-1) dans un match émaillé d'incidents.

Par ailleurs, l'ES Sahel a pisté trois entraîneurs susceptibles de remplacer Madoui, annoncé de retour à Sétif, à savoir Ammar Souayah, Jalel Kadri et Lassaad Dridi, croit savoir la même source.



SANCTIONS : Un match de suspension pour l'entraîneur du MCA Casoni



L'entraîneur du MC Alger (Ligue 1 Mobilis de football) le Français Bernard Casoni a été suspendu d'un match de suspension ferme pour avoir été «refoulé» lors du derby face à l'USM El-Harrach (défaite 2-0) en championnat, a annoncé ce lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, Casoni devra s'acquitter d'une amende de 30.000 dinars. Du coup, l'ancien coach du FC Lorient (France) ne sera pas sur le banc samedi prochain lors de la réception de la JS Saoura, dans le cadre de la 30e et dernière journée de la compétition. En Ligue 2, les joueurs Keddab Chouaib (ASO Chlef) et Tchikou Mohamed (A Boussaâda) ont été suspendus de trois matchs de suspension plus une amende de 30.000 dinars pour «voie de faits».

Le joueur du CABB Arreridj Niati Belqassim a été suspendu deux matchs, dont un avec sursis, plus une amende de 20.000 dinars pour «comportement anti-sportif envers adversaires».

La commission de discipline de la LFP a laissé ouvert le dossier du match AS Ain M'lila - CABB Arreridj pour «comportement d'information en cours». Les secrétaires généraux des deux clubs sont invités à la prochaine séance fixée au lundi 21 mai.

Les réserves contre le terrain du 20-Août d'Alger levées (LFP)

Les réserves émises contre le terrain du stade 20-Août-1955 d'Alger ont été officiellement levées, selon la Ligue de football professionnel (LFP), ce qui permettra au CR Belouadja d'y recevoir le DRB Tadjenanet samedi pour le compte de la 30e et dernière journée de Ligue 1 Mobilis.

La décision d'homologuer cette enceinte a été prise après que la commission ait inspecté les lieux, lundi à 10h00, avant de donner un avis favorable pour que des matchs de football puissent s'y dérouler. "Le match des seniors débutera à 16h00" a rappelé la LFP dans un bref communiqué diffusé mardi sur son site officiel, ajoutant que le duel des catégories réserves aura lieu à 12h00. Le match CRB - DRBT revêt une plus grande importance pour le club visiteur, qui doit réussir un bon résultat au cours de cette ultime journée pour assurer son maintien parmi l'élite, alors que le CRB s'est sauvé samedi dernier.

APS

LIGUE 1/USMBA : Plus de 80 millions DA dans les caisses grâce au trophée de la Coupe d'Algérie

En butte à une crise financière aiguë depuis le début de la saison 2017-2018, l'USM Bel-Abbès a réussi à s'offrir une véritable bouffée d'oxygène en remportant le trophée de la Coupe d'Algérie, qui a permis à la trésorerie de ce club de Ligue 1 d'être renflouée par plus de 80 millions de dinars.

«Cette bouffée d'oxygène est tombée à point nommé, surtout avec les interminables problèmes financiers auxquels nous avons été confrontés tout au long de cette saison», a déclaré mardi à l'APS le directeur général de l'USMBA, Kaddour Benayad.

Cette entrée d'argent représente les récompenses de la présidence de la République qui a octroyé au club une prime de 50 millions de dinars, ainsi que du sponsor officiel de la Coupe d'Algérie (Mobilis) et celui principal de la formation de la «Mekerra».

Des opérateurs économiques privés et publics implantés dans la ville de Sidi Bel-Abbès ont également sorti leurs chéquiers pour récompenser les protégés de l'entraîneur Si Tahar Chérif-El-Ouaz-



zani, même si leurs attributions «n'ont pas été conséquentes», a regretté le DG de l'USMBA.

Cette entrée d'argent a permis également aux dirigeants de désamorcer la énième crise ayant ébranlé l'équipe avant le précédent match de championnat contre l'US Biskra (0-0), au terme duquel les «Vert et Rouge» ont assuré leur maintien parmi l'élite, et ce avant une journée de la clôture du championnat.

«Les joueurs ont menacé de boycotter ce match, ce qui nous a poussés à débloquer les primes de la coupe de l'ordre de 1,5 million DA pour chacun d'entre eux», a encore expliqué le même responsable, estimant au passage que

l'heure était à la restructuration de la société sportive par actions du club en intégrant de nouveaux actionnaires à même d'injecter du sang neuf à la formation sportive.

«Comme nous serons appelés la saison prochaine à disputer la Coupe de la Confédération africaine, nous sommes dans l'obligation de trouver de nouvelles sources de financement et renforcer le Conseil d'administration par des actionnaires capables d'aider le club sur le plan financier pour ne pas revivre le scénario de l'actuel exercice pendant lequel on a failli descendre en Ligue 2 en raison de la crise financière ayant secoué le club», a conclu Benayad.

MC ORAN :

Le président Belhadj parti pour rester



Le président du MC Oran Ahmed Belhadj, bien qu'il ait affiché ses intentions de rendre le tablier, risque de se retrouver contraint de poursuivre sa mission pour une autre saison en l'absence de tout repreneur, a-t-on appris de son entourage. Cette hypothèse est confortée par l'indifférence des autres actionnaires de la société sportive par actions du club de Ligue 1 de football, prouvée à nouveau par leur absence de l'assemblée générale prévue pour lundi mais reportée à une date ultérieure. Pourtant, ce rendez-vous, auquel ont même appelé les autorités de la wilaya d'Oran comme l'atteste l'implication du directeur local de la jeunesse et des sports, intervenait dans un moment crucial que traverse la formation phare de la capitale de l'Ouest du pays. Cela n'a pas été fait pourtant pour «réveiller» les consciences des actionnaires du club, dont d'anciens présidents à l'image de Youcef Djebbari, Tayeb Mahiaoui et Larbi Abdelilah, qui ont brillé, tout comme près de huit autres membres de l'assemblée des actionnaires, par

leur absence du conclave de lundi. Tout ce beau monde, qui n'a jamais été en odeur de sainteté avec le premier responsable des «Hamraoua», a préféré fuir ses responsabilités au moment où Belhadj s'appretait à lui remettre sa démission, déplorant les proches du Mouloudia d'Oran.

En fait, il s'agit d'un remake de la fin de saison passée, lorsque Belhadj avait également décidé de jeter l'éponge, avant qu'il ne soit obligé de revenir à de meilleurs sentiments en constatant qu'aucun membre de l'assemblée des actionnaires, ne s'est manifesté pour lui succéder.

«Il faut trouver une solution d'ici à vendredi. Les autres actionnaires doivent assumer leurs responsabilités au risque de s'enfoncer dans la crise, surtout que l'heure est à la préparation de la nouvelle saison», a prévenu Belhadj, en marge de la conférence de presse qu'il a animée lundi après l'ajournement de l'assemblée.

Même la principale revendication des supporters, qui militent pour l' reprise par l'entreprise Naftal des affaires du club, s'avère pour le moment irréalisable, surtout qu'aucun signe positif n'a été lancé par cette filiale de So-

natrach.

La confusion marquant la gestion financière de la société par actions du MCO n'est pas faite pour encourager cette entreprise à venir, sachant que les bilans n'ont jamais été présentés par tous les présidents qui se sont succédés pendant lequel on a failli descendre en Ligue 2 en raison de la crise financière ayant secoué le club», a conclu Benayad.

Le MCO, qui a encore une fois échoué à renouer avec les consécutions après 22 ans de disette, est plus que jamais à la croisée des chemins. Les prochains jours devraient être décisifs pour l'avenir de cette formation, prédisent les observateurs.

Report de l'assemblée générale des actionnaires

L'assemblée générale tant attendue des actionnaires du MC Oran (Ligue 1 de football) n'a finalement pas eu lieu lundi comme prévu initialement en raison de l'absence de la majorité des membres de cette structure, a-t-on constaté. Seuls quatre membres, parmi eux le président Ahmed Belhadj, dit «Baba» ont répondu à l'appel pour se réunir dans un hôtel d'Oran qui a vu également la présence du directeur de la jeunesse et des sports d'Oran, Badreddine Gharbi. Le président Belhadj s'est dit «très déçu» par le comportement des membres absents, sachant que cette

même assemblée n'a pu avoir lieu depuis plus de deux années pour les mêmes raisons. Il a néanmoins promis de convoquer une nouvelle assemblée générale dans les trois jours à venir, appelant les membres concernés à «assumer pleinement leurs responsabilités». Le patron oranais devait profiter de cette assemblée pour remettre sa démission de son poste, une démission intervenant en réaction aux deux marches organisées récemment par des supporters du Mouloudia réclamant le départ collectif de la direction actuelle du club de Ligue 1 de football pour confier ses affaires à

l'entreprise Naftal. Le MCO était tout proche de terminer le championnat sur le podium avant que ses joueurs ne fléchissent dans les dernières journées, provoquant l'ire de leur galerie d'où sa récente montée au créneau. Par ailleurs, les joueurs du MCO ont organisé, en marge de la séance d'entraînement de lundi, une cérémonie en l'honneur de leur entraîneur suisse-tunisien Moez Bouakaz, avant quelques jours de son dernier match avec l'équipe face à la JS Kabylie. Le président Belhadj avait préféré ne pas prolonger le contrat de son coach et engagé le Marocain Badou Zaki.

Le Real Madrid va négocier pour Courtois

L'absence de Ligue des Champions pourrait faire partir quelques joueurs du côté de Chelsea. C'est le cas notamment de Thibaut Courtois. Lié jusqu'en juin 2019, le gardien de but des Blues n'aurait toujours pas prolonger et envisagerait aujourd'hui un départ. Selon les dernières informations du quotidien britannique The Mirror, le portier belge ne ferait pas la porte au Real Madrid. Les dirigeants madrilènes savent que le joueur apprécie beaucoup la capitale espagnole. Des discussions seraient en cours avec l'agent de l'international belge.



Mourinho: «Carrick sera mon adjoint»

Michael Carrick a mis un terme à sa carrière lors du succès de Manchester United face à Watford (1-0). LA fin d'une très longue aventure pour le Red Devil. "Je ne suis pas triste car c'est seulement la fin de sa carrière de joueur. Il reste avec nous, je vais modifier mon staff pour que le rôle d'assistant n'existe plus car je pense que dans le futur, ce poste sera pour Michael Carrick, quand il aura ses diplômes, sa licence et qu'il aura évolué de joueur à assistant", a expliqué José Mourinho en conférence de presse.

Ghoulam devrait signer à Man U

Revenu dans le groupe de Maurizio Sarri il y a une dizaine de jours après avoir enchaîné une rupture totale du ligament croisé antérieur du genou droit en novembre, et une fracture de la rotule droite en février, Faouzi Ghoulam n'a toujours pas retrouvé le chemin des terrains.

Et les supporters pourraient ne plus avoir l'occasion de revoir ce joueur très apprécié du côté du stade San Paolo. Le latéral gauche international algérien de 27 ans, qui a prolongé son bail jusqu'en 2022 en décembre dernier, est sur le point de s'engager avec Manchester United. L'agent de l'ancien Stéphanois n'est autre que Jorge Mendes et ferait un forçage appuyé auprès de la direction des Red Devils pour finaliser l'arrivée de Ghoulam déjà validée par José Mourinho. Selon Foot Mercato, le montant de l'opération pourrait avoisiner les 55 M€, soit le montant de sa clause libératoire.



Neuer pré-convoqué avec l'Allemagne!

Éloigné des terrains depuis le mois de septembre en raison d'une blessure au pied gauche, le gardien du Bayern Munich et de la sélection allemande Manuel Neuer (32 ans, 4 matchs toutes compétitions cette saison) fait malgré tout partie d'une liste élargie de 27 joueurs pré-convoqués pour la Coupe du monde 2018 par le sélectionneur Joachim Löw! Éloigné des terrains depuis le mois de septembre en raison d'une blessure au pied gauche, le gardien du Bayern Munich et de la sélection allemande Manuel Neuer (32 ans, 4 matchs toutes compétitions cette saison) fait malgré tout partie d'une liste élargie de 27 joueurs pré-convoqués pour la Coupe du monde 2018 par le sélectionneur Joachim Löw!

Guardiola : «Je ne peux toujours pas y croire»

Alors que Manchester City a survolé la concurrence cette saison en Premier League, Pep Guardiola a expliqué ce lundi que son équipe pouvait encore progresser dans un domaine en particulier. Malgré son perfectionnisme, le coach espagnol est parfaitement conscient que le bilan comptable de son équipe restera dans l'histoire. "Je ne peux toujours pas y croire. Cent points en Premier League, c'est une énorme réussite. On a battu le record. Cinquante points à domicile, cinquante points à l'extérieur. Ça montre notre régularité sur la saison. Tout était parfait. C'est énorme. Maintenant, il est temps de se reposer et de profiter de l'été, sauf ceux qui vont disputer la Coupe du Monde. En voyant nos stats, je ne pense pas qu'on puisse les améliorer. On ne pourra pas faire mieux en termes de statistiques. Mais on peut produire un plus beau football. Les joueurs peuvent faire mieux, l'entraîneur aussi. En tant qu'équipe, on peut faire encore mieux", a souligné le coach des Citizens.



PUEL : «ON DÉCIDERA DU FUTUR DE SLIMANI À LA FIN DE SAISON»

Après un prêt cauchemardesque à Newcastle, Islam Slimani ne sera pas retenue par les dirigeants des Magpies surtout que l'attaquant a été suspendu pour 3 matchs à cause d'une conduite violente face à West Bromwich. Aujourd'hui Claude Puel l'entraîneur de Leicester a laissé planer le doute sur l'avenir de Slimani avec les Foxes, en indiquant à la presse qu'il n'en avait pas parlé avec les dirigeants et que tout se décidera à la fin du championnat: "On n'a pas parlé avec Islam Slimani de son futur avec le club, mais on en discutera après les deux derniers matchs du championnat". Slimani pourrait bien quitter Leicester la saison prochaine, lui qui n'a pas réussi à s'imposer dans l'effectif des Foxes depuis sa signature -record du Sporting contre 30 millions de livres, deux clubs ont pour l'instant manifesté un intérêt pour l'attaquant de l'EN, il s'agit de West Ham et du Besiktas.



